



**Agence Micro Projets**  
30 ans de microprojets

## L'APPROCHE PAR MICROPROJETS

Septembre 2016



# Panorama des petites associations françaises de solidarité internationale

Etude commanditée par la **Guilde Européenne du Raid**

Réalisée par **Virginie Escudié, consultante indépendante,**



Sous la direction de Marine Lalique, Agence des Micro Projets

Avec le soutien de l'Agence Française de Développement





# Panorama des petites associations françaises de solidarité internationale

**VERSION DÉFINITIVE**

## **Editeur**

Agence des Micro Projets, Programme de la Guilde

## **Auteurs**

Virginie Escudié, Consultante indépendante, avec l'appui de LED expertise

## **Questionnaire**

Plateforme Typeform

## **Comité de pilotage de l'étude**

Etude menée sous la direction de Marine Laliq, responsable de l'Observatoire des microprojets, Agence des Micro Projets, avec l'appui du comité de pilotage interne à la Guilde et ouvert aux RRMA :

Olivier Allard, délégué général de la Guilde

Patrick Edel, conseiller

Cécile Vilnet, coordinatrice de l'Agence des Micro Projets, programme de la Guilde

Olivier Mouzay, directeur du développement de la Guilde

Ghislain De Muynck, Directeur de Lianes coopération

Ousmane Syll, Directeur du CERCOOP Franche Comté

## **Iconographie**

Copyright : Virginie Escudié pour la Guilde

## **Remerciements**

Nous tenons à remercier sincèrement toutes les personnes sollicitées dans le cadre de cette étude pour aller à la rencontre des associations et pour construire les outils d'enquête. Merci pour leur implication et la réactivité dont elles ont fait preuve avec beaucoup de générosité.

## **Partenaire**

Etude réalisée avec le soutien de l'Agence Française de Développement



## SOMMAIRE

<b>VERSION DÉFINITIVE.....</b>	<b>2</b>
<b>Sommaire .....</b>	<b>3</b>
<b>Liste des acronymes.....</b>	<b>4</b>
<b>1 Introduction .....</b>	<b>4</b>
1.1 Contexte et termes de l'étude .....	4
1.2 Méthodologie .....	5
1.3 Les limites de l'étude .....	6
<b>2 Portrait des petites associations françaises de solidarité internationale.....</b>	<b>7</b>
2.1 Petites et très petites associations au niveau budgétaire.....	7
2.2 Mais des ressources humaines non négligeables.....	8
2.3 L'embauche : un critère de différenciation évident.....	8
2.4 Un équilibre entre hommes et femmes supérieur à celui des autres associations françaises.....	9
2.5 Des Associations plutôt jeunes... ..	9
2.6 ... mais peu d'associations de jeunes .....	9
<b>3 Les ASI dans leur environnement .....</b>	<b>11</b>
3.1 Un dynamisme associatif inégalement réparti sur l'ensemble du territoire .	11
3.2 Des petites associations bien impliquées dans des collectifs de proximité .....	12
3.3 Des ASI très dynamiques dans la recherche de financements.....	13
3.4 Appui et formation.....	15
3.5 Des associations communicantes et citoyennes .....	18
<b>4 Les cibles du projet associatif sur le terrain .....</b>	<b>20</b>
4.1 L'Afrique de l'Ouest et le Burkina Faso, zones d'intervention privilégiées des petites ASI.....	20
4.2 Des projets d'aide au développement privilégiant le secteur de l'éducation au niveau des communes .....	20
<b>5 La mise en œuvre du projet sur le terrain – Questions de méthode .....</b>	<b>23</b>
5.1 Des interventions inscrites dans la durée .....	23
5.2 Un petit nombre de projets aux budgets modestes .....	23
5.3 Identification, évaluation et expertise externe .....	24
5.4 L'auto - évaluation des actions.....	25
5.5 Privilégier les partenaires locaux de proximité .....	26
5.6 La construction d'infrastructures communautaires au cœur de l'activité....	27
5.7 quelle prise en compte des enjeux liés a l'environnement et au genre ? .....	29
<b>6 Les besoins exprimés par les ASI .....</b>	<b>31</b>
<b>7 Conclusions et recommandations.....</b>	<b>33</b>



## LISTE DES ACRONYMES

ABCIS	Acteurs Bretons de Coopération et de Solidarité Internationale
AFD	Agence Française de Développement
AGR	Activités Génératrices de Revenus
AMP	Agence des Micro Projets
ASI	Association de Solidarité Internationale
CASI	Coordination des Associations de Solidarité Internationale
ECSI	Education à la Citoyenneté et la Solidarité Internationale
FORIM	Forum des Organisations de Solidarité Internationale Issues des Migrations
FOSIM	Fédération des Organisations de Solidarité Internationale Issues des Migrations
ODD	Objectifs de Développement Durable
OSIM	Organisation de Solidarité Internationale Issue des Migrations
RRMA	Réseau Régional Multi Acteurs

## 1 INTRODUCTION

### 1.1 CONTEXTE ET TERMES DE L'ETUDE

L'Agence des Micro Projets (AMP), programme de La Guilde Européenne du Raid (*La Guilde*) financée par l'Agence Française de Développement (AFD) a pour mission de soutenir les micro initiatives solidaires à l'international en déployant 3 axes :

- (i) l'accompagnement des petites et moyennes Associations de Solidarité Internationale (ASI) françaises ;
- (ii) l'aide au financement des microprojets ;
- (iii) la promotion des microprojets et des acteurs qui les portent.

S'il n'existe pas de définition légale du microprojet, on peut néanmoins identifier un ensemble de représentations qui semblent faire consensus : ancrage local ; diversité ; indépendance ; proximité avec les communautés ; immédiateté des effets ; mobilisation de la société civile ; figurent parmi les vertus accordées aux petites initiatives solidaires. Depuis 30 ans, les microprojets sont au cœur des actions de la Guilde ; l'AMP a été imaginée pour encourager, valoriser et améliorer ces initiatives grâce à un important travail d'appui auprès des acteurs qui les portent : les petites ASI françaises. Comme le souligne l'évaluation finale externe<sup>1</sup> du programme AMP mise en œuvre l'an dernier, « *Si le microprojet est au cœur du dispositif, il est très clairement appréhendé dans une concomitance*

---

<sup>1</sup> Evaluation finale externe du programme 'Agence des Micro Projets' 2013-2015, Yvan GRAYEL et Virginie ESCUDIE, Association LED, Août 2015.



avec l'ASI qui le porte... »; ceci est d'autant plus vrai depuis que la taille de l'ASI est devenu un critère discriminant (ressources annuelles < 250 000 euros).

Ainsi, l'AMP déploie un dispositif d'appui conséquent pour soutenir ces acteurs. Comme le montrent les deux évaluations (à mi-parcours et finale) externes réalisées en 2014 et 2015, les outils offrent des réponses appréciées. Néanmoins, ces outils restent développés « sur la base d'une approche empirique et ne s'appuient sur aucun diagnostic préalable »<sup>2</sup>. Alors que les petites ASI sont souvent considérées comme des acteurs innovants et dynamiques, leur isolement supposé les priverait de l'accès à certaines ressources (subventions, formations, informations, etc.). Par ailleurs elles demeurent insuffisamment répertoriées, et le manque de données et d'études sur ces acteurs spécifiques ne permet pas de tester ces représentations.

Ainsi, l'étude sur le panorama des petites associations françaises de solidarité internationale porteuses de microprojets de développement doit permettre de mieux appréhender la réalité de ces acteurs et de leurs modes d'intervention pour confronter les résultats avec les représentations usuelles dans le but d'améliorer les dispositifs d'appui proposés.

Caractériser les petites ASI françaises, identifier leur mode de fonctionnement, mettre en évidence les besoins et les attentes des acteurs, sont les principales attentes de cette étude qui devra permettre de déduire une série de recommandations pour l'AMP.

## 1.2 METHODOLOGIE

L'étude porte sur une catégorie d'acteurs 'atomisés et disséminés' sur l'ensemble du territoire français. Par conséquent, il semblait prépondérant dans ce travail de mobiliser, aux côtés de l'AMP, les Réseaux Régionaux. Ces réseaux sont, en effet, une porte d'entrée essentielle vers les petites ASI en régions, qu'ils s'efforcent de recenser dans des bases de données, de former, de structurer et d'appuyer pour améliorer leurs projets de coopération au Sud et leurs actions d'éducation au Nord. L'ensemble des douze RRMA (Réseaux Régionaux Multi Acteurs) a accepté de s'associer à ce travail, auxquels se sont ajoutés les réseaux Recipro (Champagne Ardenne), le CASI et ABCIS (Bretagne)<sup>3</sup>. Par ailleurs, deux autres réseaux associatifs ont été sollicités pour élargir l'éventail des petites associations concernées par cette étude. Il s'agit du FORIM (Forum des Organisations de Solidarité Internationale Issues des Migrations), et du réseau Etudiants & Développement, dont les publics sont principalement constitués d'associations de taille modeste et impliquées dans la Solidarité Internationale.

Un questionnaire en ligne a été construit et diffusé dans les régions par ces différents acteurs pendant une douzaine de jours, excepté pour le RRMA Centraider (Région Centre Val de Loire) qui n'a pu le relayer que très tardivement. 603 associations ont répondu, parmi lesquelles 435 répondent aux critères de sélection définis par l'AMP<sup>4</sup> :

- (i) être une association de droit français
- (ii) avoir des ressources annuelles qui n'excèdent pas 250 000 euros
- (iii) avoir un projet en cours de réalisation ou de planification sur le terrain
- (iv) un montant annuel de projet n'excédant pas 150 000 euros
- (v) être une association d'aide au développement

Les contraintes de temps ne permettant pas de procéder à une phase d'entretiens, le questionnaire a été pensé pour répondre à la fois aux besoins d'informations quantitatives mais aussi qualitatives sur les petites ASI françaises. Ainsi, les résultats ont été analysés et catégorisés selon la logique suivante :

---

<sup>2</sup> *Idem.*

<sup>3</sup> *Nous n'avons pas relayé le questionnaire en Corse, ni dans l'Outre Mer*

<sup>4</sup> *Les projets d'éducation populaire (chantiers de jeunes), d'urgence, de post-urgence, de volontariat, de microcrédit, de parrainage, de réalisation de documentaires ou d'œuvres artistiques ne sont pas éligibles à l'AMP.*



- (i) esquisser un portrait des ASI qui permette de dégager quelques tendances fortes mais aussi des critères de différenciation ;
- (ii) observer la façon dont ces acteurs s'inscrivent et interagissent avec leur environnement en France ;
- (iii) identifier leurs pratiques sur le terrain par une analyse de leurs cibles privilégiées et de leur méthode d'intervention ;
- (iv) cerner leurs besoins et attentes tels qu'ils les expriment mais aussi tels que nous les interprétons.

Ce travail a été réalisé avec, en filigrane, le souci constant d'une mise en perspective avec les présupposés empiriques usuels sur ces acteurs : innovation, dynamisme et degré d'isolement.

### **1.3 LES LIMITES DE L'ETUDE**

Comme évoqué précédemment, les contraintes de temps ne permettaient pas de prolonger le questionnaire par une phase d'entretiens semi-directifs qui aurait permis d'aller plus loin sur certains aspects mis en perspective par le questionnaire. Ainsi, malgré un soin tout particulier apporté aux aspects qualitatifs, l'analyse mériterait d'être prolongée sur certains points.

Par ailleurs, tous les acteurs sollicités pour la diffusion du questionnaire ne l'ont pas fait selon les mêmes canaux et dans un laps de temps strictement identique. Ainsi, alors que l'AMP et les réseaux régionaux envoyaient un email à l'ensemble des acteurs répertoriés dans leurs bases de données, le FORIM diffusait le questionnaire via les structures décentralisées mais sans que nous ayons de visibilité sur la façon dont ces dernières ont transmis l'information à leurs membres. Enfin, le réseau Etudiants & Développement a eu recours à ses réseaux sociaux (facebook et twitter).

En outre, malgré un panel représentatif de 435 ASI, la catégorie de celles dont la taille est supérieure à 100 000 euros par an représente une part assez faible (6%) et par conséquent le volume d'acteurs ne présente pas la même représentativité que les autres catégories. Il serait intéressant de confronter ultérieurement les résultats ici obtenus avec ceux qui ressortiront d'une prochaine étude sur les « méso ASI » qui devrait prochainement être lancée par Coordination SUD.

Enfin, une vraie difficulté consiste à atteindre les ASI les plus isolées. Les associations qui ont reçu le questionnaire sont principalement celles qui sont en contact avec un réseau régional, qui ont créé un espace association pour déposer un projet ou s'inscrire à une formation sur le site de l'AMP, et celles qui adhèrent à un réseau d'OSIM. Une prochaine enquête pourrait également solliciter les conseils régionaux et généraux et quelques fondations afin d'élargir la diffusion du questionnaire.

## 2 PORTRAIT DES PETITES ASSOCIATIONS FRANÇAISES DE SOLIDARITE INTERNATIONALE

### 2.1 PETITES ET TRES PETITES ASSOCIATIONS AU NIVEAU BUDGETAIRE

*82% des ASI consultées ont un budget annuel inférieur à 50 000 euros*

Le questionnaire permettait de distinguer 4 seuils de différenciation pour la taille financière (budget annuel) des ASI :

- ✓ inférieur à 10 000 euros annuel ;
- ✓ compris entre 10 000 et 50 000 euros ;
- ✓ compris entre 50 000 et 100 000 euros ;
- ✓ compris entre 100 000 et 250 000 euros

82% des ASI ont un budget annuel < 50 000 euros en 2015 et la seule catégorie des ASI dont le budget est inférieur à 10 000 euros représente 43% du total.

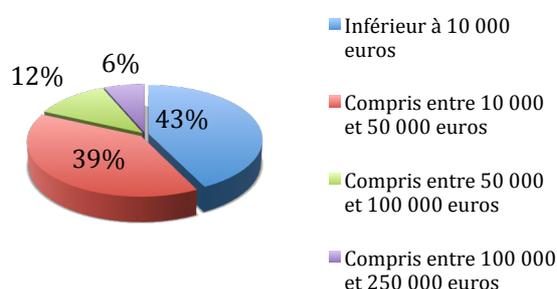
Pour les OSIM (17% des ASI ayant répondu au questionnaire), ce rapport est encore plus fort avec 55% d'entre elles qui ont un budget annuel inférieur à 10 000 euros et 29% d'entre elles un budget compris entre 10 000 et 50 000 euros.

Les ASI dont le budget annuel s'élève entre 100 000 et 250 000 euros sont marginales et ne représentent que 6% du total, soit 28 associations, un panel assez mince pour avoir un bon niveau de représentativité<sup>5</sup>.

A titre de comparaison, dans la brochure « Les associations entre crise et mutations. Les grandes évolutions »<sup>6</sup>, on peut lire que les associations françaises dont le budget annuel n'excède pas 10 000 euros représentent 49% des associations françaises toutes catégories confondues. 68% des associations françaises ont un budget annuel inférieur à 50 000 euros.

Ainsi, cette prédominance des très petites associations (budget inférieur à 10 000 euros) est cohérente avec ce que l'on observe à un niveau plus agrégé.

**Graphique 1 - Quel est le budget annuel (2015) de votre association?**



<sup>5</sup> Pour cette tranche là, il sera donc intéressant de confronter les résultats obtenus avec l'étude prévue par Coordination SUD sur les méso associations de solidarité internationale.

<sup>6</sup> « Les associations entre crise et mutations. Les grandes évolutions », Viviane Tchernonog, ADDES, Fondation du Crédit Coopératif, 2013.

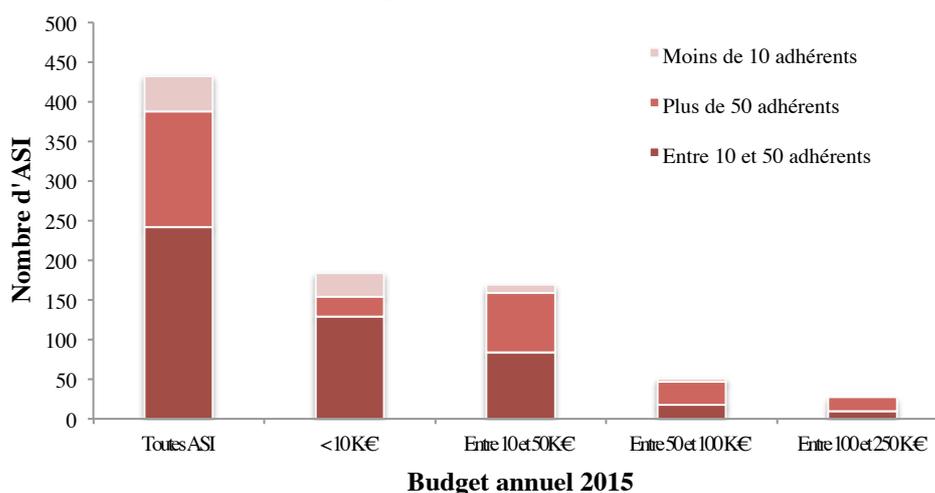


## 2.2 MAIS DES RESSOURCES HUMAINES NON NEGLIGEABLES

*89% des ASI consultées comptent plus de 10 adhérents*

Si le budget est réduit, les ASI peuvent néanmoins compter sur un nombre d'adhérents non négligeable. En effet, 89% des ASI comptent plus de 10 adhérents et elles sont 34% à en compter plus de 50.

**Graphique 2 - Taille des ASI**



Par ailleurs, et quelque soit leur budget annuel, la part des adhérents actifs, même minoritaire, est non négligeable. Elles sont, en effet 46% à déclarer un nombre d'adhérents actifs supérieur à 10 personnes. Et cela se vérifie aussi dans les ASI au budget réduit.

## 2.3 L'EMBAUCHE : UN CRITERE DE DIFFERENCIATION EVIDENT

*92% des petites ASI consultées n'ont recours à aucun personnel permanent  
64 % des « méso associations » embauchent 2 salariés en moyenne*

**Tableau 1 – Ressources humaines**

Personnel Budget	Total ASI	Aucun personnel	Salariés	Personnes en service civique	Stagiaires
	<10 000€	43%	<b>92%</b>	4%	3%
Compris entre 10 000 et 50 000€	39%	91%	6%	3%	3%
Compris entre 50 000 et 100 000€	12%	78%	18%	10%	10%
Compris entre 100 000 et 250 000€	6%	32%	<b>64%</b>	39%	29%
<b>TOTAL</b>	<b>100%</b>	<b>86%</b>	<b>10%</b>	<b>6%</b>	<b>6%</b>

86% des ASI déclarent n'avoir recours à aucun personnel en dehors des bénévoles : ni salarié, ni service civique, ni stagiaire. Ce taux correspond à ce qui est observé au niveau agrégé des



associations de droit français (entre 86% et 88% selon les études)<sup>7</sup>.

Ce taux s'élève à 92% pour la catégorie des ASI dont le budget annuel est inférieur à 50 000 euros. En revanche, pour les ASI de plus grande taille, le rapport est très différent. Elles sont majoritaires à embaucher du personnel salarié (64%) et sont aussi celles qui font le plus appel à des personnes en service civique (39%) et à des stagiaires (29%).

**Ainsi, l'embauche de personnel salarié est un marqueur fort de la différenciation entre les très petites associations (moins de 10 000 euros) et les méso associations (plus de 100 000 euros).**

Le nombre moyen de salariés et de personnes en service civique reste limité à 2 personnes et à une seule personne pour les stagiaires. Et même si on isole la tranche supérieure, le personnel salarié ne représente pas plus de 2,2 personnes en moyenne.

## **2.4 UN EQUILIBRE ENTRE HOMMES ET FEMMES SUPERIEUR A CELUI DES AUTRES ASSOCIATIONS FRANÇAISES**

### *Les femmes majoritaires dans 52% des ASI consultées*

La répartition entre les hommes et les femmes est équilibrée dans 48% des associations. Dans les autres (52%), ce sont les femmes qui sont majoritaires. En revanche la distribution du pouvoir est équilibrée puisque c'est une femme qui occupe les fonctions de présidente dans 36% des cas et un homme dans 38 % des cas. (26% des ASI n'ont pas répondu à cette question). Quelque soit la taille de l'ASI, les résultats sont identiques.

Ce score est à comparer avec l'ensemble des associations françaises qui, pour 69% d'entre elles, sont présidées par des hommes<sup>8</sup>.

## **2.5 DES ASSOCIATIONS PLUTOT JEUNES...**

### *72% des ASI consultées ont moins de 15 ans d'existence*

La moitié des ASI consultées a moins de 10 ans et pour les trois quarts, elles ont moins de 15 ans d'ancienneté. Sans grande surprise, les très petites ASI (<10 000 euros) sont aussi celles qui ont la moyenne d'âge la plus basse. 34% d'entre elles ont moins de 5 ans, quand ce taux n'est que de 14% pour celles de plus de 100 000 euros de budget annuel.

## **2.6 ... MAIS PEU D'ASSOCIATIONS DE JEUNES**

### *61% des ASI consultées composées d'une majorité d'adhérents de plus de 60 ans*

---

<sup>7</sup> Reynaert L. et d'Isanto A., « Neuf associations sur dix fonctionnent sans salarié » Insee Première n° 1587, mars 2016 et Tchernonog V. « Le paysage associatif français- Mesures et évolutions », deuxième édition, Dalloz Juris associations, Paris, 2013.

<sup>8</sup> Archambault E. et Tchernonog V., « Quelques repères sur les associations en France aujourd'hui », Centre d'Economie de la Sorbonne, Paris.



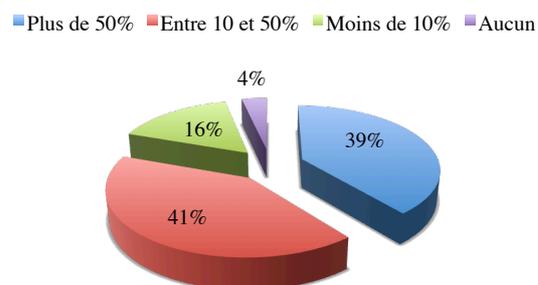
61% des ASI ayant répondu sont composées majoritairement d'adhérents de plus de 60 ans et ce quelque soit la taille des associations qui n'influence pas les résultats. Néanmoins, seule une très faible part d'entre elles est composée à plus de 90% de personnes de plus de 60 ans (20% des ASI). La part des adhérents jeunes (moins de 30 ans) est minoritaire avec 67 % des ASI qui comptent moins de 10 % d'adhérents de moins de 30 ans et 25% d'ASI qui ne comptent aucun adhérent de moins de 30 ans.

Parmi les associations qui ont répondu au questionnaire, 5% sont des associations d'étudiants. Une étude menée par France Bénévolat en 2013 constatait que si la part des « seniors » restait prépondérante dans les associations, on notait, en revanche, entre 2010 et 2013, une progression plus importante de la part des jeunes avec une augmentation de 32% chez les 15/34 ans et une augmentation de 10% chez les 35/64 ans. L'étude « La France bénévole 2016 » publié par Recherches et Solidarités confirme la diminution de l'écart dans l'engagement bénévole selon les tranches d'âge avec une progression plus particulière chez les 35-50 ans<sup>9</sup>.

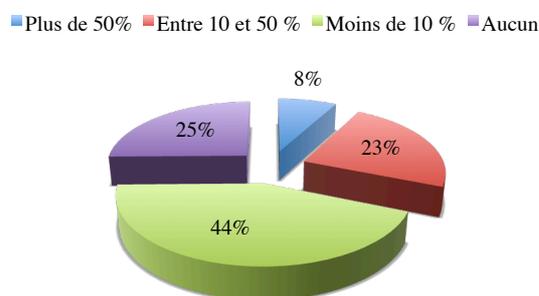
Un focus sur les ASI majoritairement composées d'adhérents jeunes (>50%) permet de révéler quelques particularités :

- ✓ 60% d'entre elles sont dirigées par une femme (contre 36% pour l'ensemble) alors qu'elles ne sont que 40% à être majoritairement composées de femmes ;
- ✓ 60% ont un budget <10 000 euros (contre 43% pour l'ensemble)
- ✓ 36% d'entre elles sont situées en Ile de France (contre 16% pour l'ensemble des ASI, cf. chapitre suivant)

**Graphique 3 - Part des adhérents de moins de 60 ans**



**Graphique 4 - Part des adhérents de moins de 30 ans**

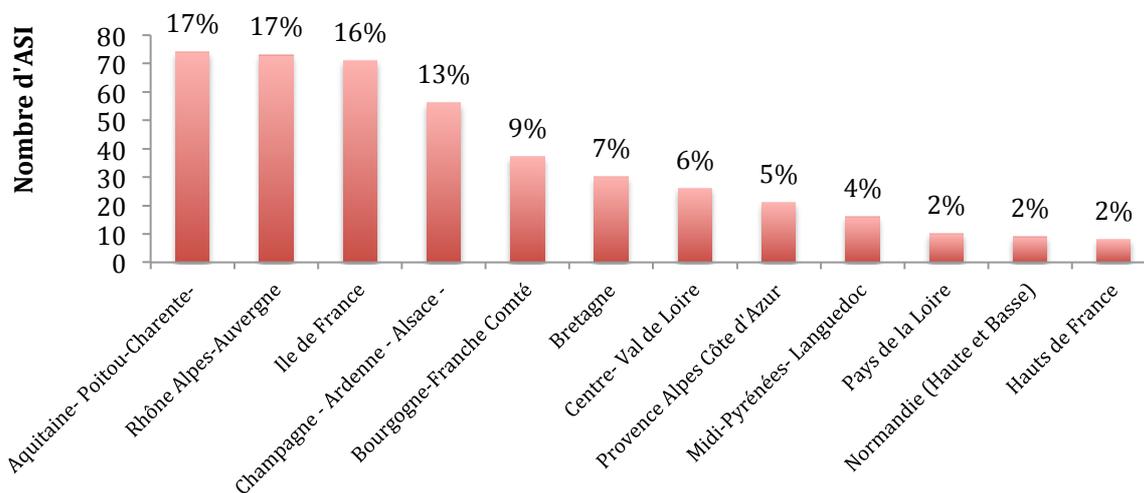


<sup>9</sup> France Bénévolat, « La situation du bénévolat en France en 2013 », avec le soutien du Ministère des sports de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative, du Crédit Mutuel, de Recherches & Solidarités, et de l'IFOP et Bazin C. et Malet J., « La France bénévole 2016 », Recherches et Solidarités, juin 2016

### 3 LES ASI DANS LEUR ENVIRONNEMENT

#### 3.1 UN DYNAMISME ASSOCIATIF INEGALEMENT REPARTI SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

**Graphique 5 - Répartition géographique des ASI ayant répondu au questionnaire**



Comme cela a été présenté dans l'introduction méthodologique, l'étude réalisée repose sur un questionnaire diffusé auprès des ASI via plusieurs canaux : l'AMP, les RRMA, ABCIS et le CASI pour la Bretagne, Reciproc en Champagne Ardenne, le FORIM et le réseau Etudiants & Développement.

On peut noter une assez forte disparité dans la répartition des ASI ayant répondu selon les régions. « Aquitaine- Poitou – Charente », « Rhône Alpes – Auvergne » et l'Ile de France localisent à elles trois et de façon équilibrée, 50% des ASI consultées.

- ✓ Excepté pour la région Centre -Val de Loire qui l'a fait plus tardivement<sup>10</sup> (il est donc impossible de tirer des conclusions pour ce territoire), le questionnaire a été diffusé dans les réseaux à des dates relativement proches, les délais ne jouent donc pas.
- ✓ Les dates de création des structures concernées dans chacune de ces régions n'apparaissent pas non plus comme un facteur d'explication de ces différences.
- ✓ En revanche, on doit préciser que tous les RRMA n'ont pas la même légitimité et la même reconnaissance sur tous les territoires. Ainsi, tous n'ont pas la même capacité à interpeller et à peser sur les actions des ASI.
- ✓ Par ailleurs, tous les réseaux régionaux n'ont pas la même connaissance des ASI présentes sur leurs territoires. Ainsi tous ne disposent pas de bases de données à jour, et tous ne disposent pas des mêmes capacités financières.
- ✓ Enfin, on doit préciser que les récents bouleversements dans les territoires liés à la fusion de certaines régions ont modifié les cartes des réseaux régionaux et leur

<sup>10</sup> Une consultation sur un autre sujet était en cours, il paraissait souhaitable d'attendre sa clôture.



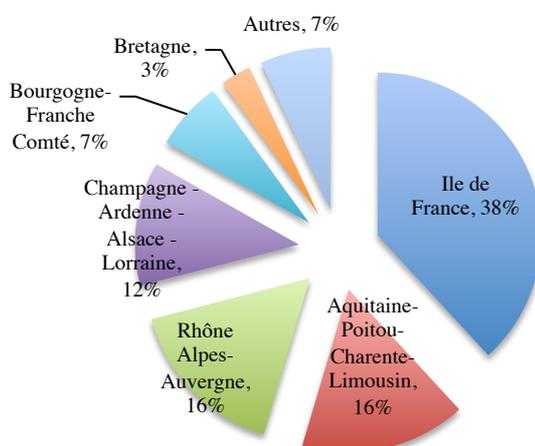
structuration. Ainsi, dans certaines régions, cette fusion s'est traduite par le rapprochement de deux RRMA et donc de deux territoires sur lesquels des actions de connaissance et de structuration des ASI étaient déjà existantes. Alors que sur d'autres territoires, cela s'est traduit par une extension de la zone couverte pour une même structure, avec la nécessité d'aller à la rencontre d'un réseau d'acteurs encore méconnu ou mal connu.

Ainsi, bien que certaines régions apparaissent plus que d'autres comme étant porteuses d'une dynamique associative dans le domaine de la solidarité internationale, il n'est pas permis ici d'aller plus loin dans l'analyse territoriale compte tenu de l'information disponible. Néanmoins, les écarts sont suffisamment importants pour mériter une analyse plus approfondie qui prendrait en compte les dimensions historiques, socio-culturelles et politiques propres à chaque territoire.

Les Organisations de Solidarité Internationale Issues des Migrations représentent 17% des ASI ayant répondu au questionnaire. Ce pourcentage est supérieur en Ile de France où elles représentent 39% du panel mais il est difficile de tirer des conclusions de cette répartition dans la mesure où nous ne pouvons pas savoir avec exactitude la façon dont le questionnaire a été diffusé dans les régions.

Le graphique 6 présente la répartition des OSIM consultées dans les différentes régions. Malgré la place particulière qu'occupe la région Ile de France, on constate une répartition assez proche de celle établie pour l'ensemble des ASI avec 3 régions phares : Aquitaine-Poitou-Charente, Rhône-Alpes-Auvergne et Champagne-Ardenne-Alsace-Lorraine.

**Graphique 6 - Répartition des OSIM consultées dans les régions**



### **3.2 DES PETITES ASSOCIATIONS BIEN IMPLIQUEES DANS DES COLLECTIFS DE PROXIMITE**

*69% des ASI consultées impliquées dans des collectifs locaux et régionaux*

Il est fréquent de considérer les petites ASI comme étant isolées, or il apparaît que 69% d'entre elles sont impliquées dans des collectifs ou des plateformes d'associations, essentiellement aux niveaux local et régional. Elles sont en revanche très minoritaires à être impliquées dans plusieurs collectifs de niveau territorial différent.

S'agissant des OSIM, cette implication est encore plus importante. Elles sont, en effet, 87% à être membre d'un collectif, 50% au niveau local, 42% au niveau régional et 33% au niveau national

**Tableau 2 – Implication des ASI dans des collectifs**

	Au niveau local	Au niveau régional	Au niveau national
<b>Total ASI impliquées (dont ASI de + 100 000 €)</b>	31% (21%)	38% (46%)	20% (50%)
ASI impliquées au niveau local	-	11%	1%
ASI impliquées au niveau régional	-	-	8%
ASI impliquées aux niveaux local et régional	-	-	4%

Pour les ASI de plus grande taille, on observe une implication plus grande dans les collectifs régionaux (46%) et nationaux (50%).

Ces résultats sont à mettre en perspective avec le mode de consultation des ASI qui s'est appuyé sur des structures d'appui, et qui par conséquent cible les ASI ayant déjà fait une démarche vers ces structures et qui sont donc dans une logique d'ouverture. Comme précisé dans l'introduction, une des limites de l'étude réside dans le fait qu'elle ne permet pas d'identifier les ASI les plus isolées.

On constate enfin que 77% des ASI consultées ne sont inscrites dans aucun jumelage ou coopération décentralisée, sans que l'on observe de vraies nuances liées à la taille des ASI.

### 3.3 DES ASI TRES DYNAMIQUES DANS LA RECHERCHE DE FINANCEMENTS

*88% des petites ASI sollicitent des subventions publiques et/ou des bailleurs de fonds privés.*

Les résultats du questionnaire laissent apparaître un fort dynamisme des ASI en ce qui concerne la recherche de financement.

#### 3.3.1 LES FRAIS DE FONCTIONNEMENT

*Seules 7% des ASI consultées bénéficient d'une subvention de fonctionnement*

Pour une petite majorité d'ASI, les frais de fonctionnement sont pris en charge directement par les adhérents (52%) et 41% d'entre elles utilisent une partie des fonds propres et des subventions. Elles ne sont que 7% à bénéficier d'une subvention de fonctionnement et l'effet taille n'influence pas les résultats. Le questionnaire n'a pas permis d'aller plus avant dans l'analyse de ce point précis qui mériterait pourtant quelques prolongements pour comprendre les mécanismes à l'œuvre. Cet état de faits résulte-t-il d'une volonté délibérée des ASI ou bien est-ce dû aux critères des différents bailleurs? Quelles sont les conséquences sur la vie associative et les projets ?

### 3.3.2 LE FINANCEMENT DES PROJETS

Fonds privés ou subventions publiques, les ASI sollicitent toutes les catégories d'acteurs et déploient diverses stratégies.

**Tableau 3 – Recherche de fonds**

Organisation d'évènements festifs ou commerciaux	80% des ASI
Appel à dons	82% des ASI
Demande de subventions et de financements à des organismes ciblés	88% des ASI

On ne note pas de différences significatives liées à la taille des ASI.

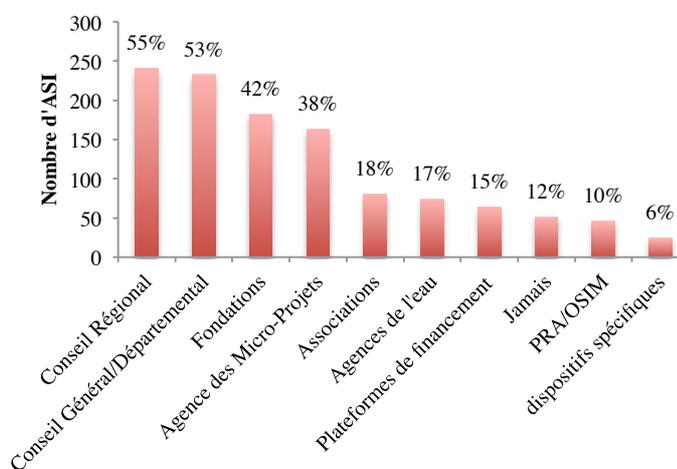
Dans leur très grande majorité (88%), les petites ASI ont déjà sollicité des subventions publiques et/ou des bailleurs de fonds privés. Pour celles qui sont employées, ce taux est de 100%.

Les collectivités locales arrivent en tête des structures sollicitées, ce qui confirme l'ancrage territorial de ces acteurs et qui souligne l'importance des fonds publics. En effet, 54 % des ASI consultées ont déjà sollicité ces financeurs.

L'Agence des Micro Projets arrive en 4ème position avec 38% des sollicitations ce qui tend à montrer une bonne identification de la structure nationale auprès des acteurs.

Si on ne note pas de différences significatives avec la taille des ASI, on peut constater, en revanche, que pour les ASI constituées majoritairement de personnes de moins de 30 ans, le recours au financement participatif est une pratique plus répandue avec 43% d'entre elles s'y rapportant contre seulement 15% pour l'ensemble des ASI.

**Graphique 7 - Demandes de financement**



*40% des ASI consultées déclarent obtenir un financement dès leur première demande*

Il est un préjugé fréquent en matière de recherche de fonds et selon lequel ces derniers seraient inaccessibles pour nombre d'associations. Or, selon les ASI consultées, 40% d'entre elles ont obtenu un financement dès leur première demande et 35% en obtiennent parfois, soit un total de 75% d'ASI qui obtiennent des fonds auprès des bailleurs institutionnels. Ainsi, elles ne sont que 12% à déclarer ne jamais avoir obtenu de financement. 7% les ont obtenus après plusieurs tentatives et 6% après avoir bénéficié d'un accompagnement.



Parmi les raisons évoquées par les 12 % d'ASI qui ne sollicitent pas les bailleurs, on cite principalement la méconnaissance des structures (33%) et la lourdeur des dossiers eu égard aux montants demandés (27%).

### 3.4 APPUI ET FORMATION

#### 3.4.1 PRES DE LA MOITIE DES ASI BENEFICIE DES SERVICES PROPOSEES

*45% des ASI consultées ont bénéficié d'un appui ou d'une formation*

Selon les résultats de l'enquête, il apparaît que les dispositifs d'appui et de formation mis en œuvre à destination des associations françaises bénéficient à un peu moins de la moitié d'entre elles. On constate néanmoins que 45% des ASI consultées ont bénéficié soit d'un appui, soit d'une formation quand seulement 33% n'ont bénéficié ni de l'un ni de l'autre.

**Tableau 4 – Nombre d'ASI bénéficiant d'un appui et de formations**

Nombre d'ASI	Total ASI	%
<b>Appui/formation</b>		
Aucun appui	223	51%
Aucune formation	221	51%
Ni l'un, ni l'autre	143	33%
Formation	214	49%
Appui	212	49%
Formation+ appui	134	31%
L'un ou l'autre	194	45%

Les ASI interrogées sur les raisons pour lesquelles elles ne bénéficient pas d'appui répondent en premier lieu que c'est parce qu'elles ne connaissent pas les structures concernées (30%), elles sont ensuite 21% à considérer qu'elles sont inaccessibles. Le questionnaire ne permet pas d'aller plus avant pour préciser les raisons de cette non accessibilité, néanmoins certains éléments d'explication peuvent être avancés (notamment par les structures d'appui et de formation) : les tarifs des formations étant peu élevés<sup>11</sup>, voire nuls pour certains RRMA, l'argument financier ne semble pas être prépondérant. En revanche, pour des ASI composés majoritairement de personnel bénévole, le fait que ces formations soient dispensées les jours ouvrables peut être un frein. La distance peut également être évoquée, y compris pour les formations dispensées en région.

15% des ASI ont fait appel aux structures mais sans obtenir de réponses à leurs attentes. Enfin, elles ne sont que 10% à considérer qu'elles n'en ont pas besoin.

<sup>11</sup> A titre d'illustration, les formations dispensées par l'AMP sont de 40€ par jour

**Tableau 5 – La taille des ASI non bénéficiaires de l'appui et de la formation**

Budget annuel (2015)	Appui/Formation			
	Total ASI	Ni appui, ni formation	Pas d'appui	Pas de formation
Inférieur à 10 000€	43%	36%	54%	54%
Compris entre 10 000 et 50 000€	39%	29%	48%	47%
Compris entre 50 000 et 100 000€	12%	33%	55%	49%
Compris entre 100 000 et 250 000€	6%	36%	54%	54%
<b>TOTAL</b>	<b>100%</b>	<b>33%</b>	<b>51%</b>	<b>51%</b>

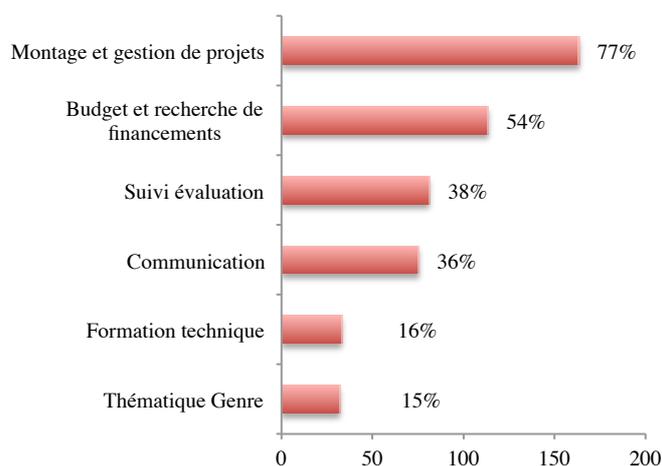
La part des ASI ne bénéficiant pas de l'offre d'appui et de formation est strictement identique pour les ASI de plus grande taille et celles de plus petite taille. Ce sont les ASI de taille intermédiaire qui accèdent le plus à ces services. Il n'est pas permis de proposer d'hypothèses de ce point de vue compte tenu de l'information disponible.

S'agissant des OSIM (17% du panel), les résultats sont très différents puisqu'elles sont 88% à avoir bénéficié de formation et 66% à avoir bénéficié d'un appui. Rappelons ici que le questionnaire a été diffusé par le FORIM, donc à des membres bien informés des dispositifs à leur disposition.

### 3.4.2 LES ASI PRIVILEGIENT LES FORMATIONS GENERALISTES ET LES STRUCTURES DE PROXIMITE

*La formation « montage et gestion de projet » choisie par 77% des ASI formées*

**Graphique 7 - Formations privilégiées**



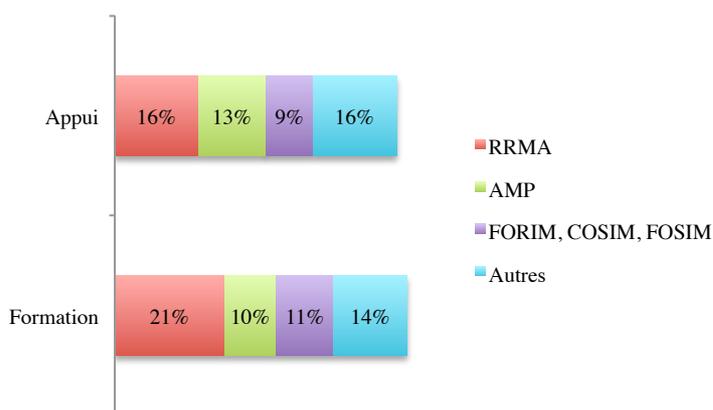
Les formations généralistes sont très largement privilégiées par les ASI qui souhaitent se former. Ainsi, 77% de ces dernières ont choisi la formation de base au « montage et à la gestion de projets ». Les formations plus spécifiques sur des thématiques ciblées ne rencontrent pas le même succès.



Pour les 49% d'ASI qui bénéficient de formations et/ou d'appui, ce sont les RRMA qui sont privilégiés, excepté en Ile de France où l'AMP et les structures d'appui aux OSIM réalisent de meilleurs scores (voir plus bas).

La rubrique « autres » est suffisamment importante pour que l'on y regarde d'un peu plus près. Il n'est pas possible de dégager d'acteurs en particulier. Nous avons cependant pu noter que certains utilisaient cette réponse pour citer en fait le RRMA de leur région (résultats corrigés), ce qui tend à montrer que les structures ne sont pas toujours bien identifiées. Pour le reste, il s'agit principalement des Maisons des associations, de quelques collectivités locales et des réseaux d'appartenance le cas échéant. Cela vient renforcer la conclusion selon laquelle les ASI sollicitent en priorité les structures de proximité.

**Graphique 8 - Structures d'appui et de formation sollicitées**



#### **S'agissant des formations :**

Il est à souligner que l'AMP et les RRMA sont partenaires et qu'à ce titre, l'AMP travaille au niveau des formations avec Horizons Solidaires, CERCOOP Franche Comté, Midi-Pyrénées Coop dev, Cerapcoop et Resacoop. L'AMP dispense notamment des formations sur la conception et le montage d'un microprojet de solidarité internationale, le suivi/évaluation des microprojets de solidarité internationale, l'établissement d'un budget et la recherche de financement, la communication et les stratégies digitales, sur la construction et l'autonomisation de bibliothèques dans les pays du Sud et sur l'autonomisation des femmes et l'égalité femmes/hommes (via des cabinets extérieurs).

#### **S'agissant de l'appui :**

Le questionnaire ne permettait pas de préciser la nature de l'appui en question or, on sait que les différentes organisations listées n'offrent pas toutes un appui comparable.

En Ile de France, l'AMP assure 25% de l'appui et 14% des formations, les structures d'appui aux OSIM assurent 22% de l'appui et 25% des formations.

S'agissant des OSIM, elles privilégient les formations et l'appui proposés par leurs réseaux (FORIM, COSIM et FOSIM) à 56% pour les formations et 47% pour l'appui<sup>12</sup>.

<sup>12</sup> Précisons néanmoins, que toutes les régions ne disposent pas d'opérateur d'appui et dans ce cas, les OSIM bénéficient des mêmes opportunités que les autres ASI.

### 3.5 DES ASSOCIATIONS COMMUNICANTES ET CITOYENNES

#### *Seules 3% des ASI consultées ne font aucune communication*

Les petites ASI consacrent des efforts importants pour communiquer sur leurs projets. Seules 3% d'entre elles déclarent ne faire aucune communication.

Si les supports papiers sont encore largement répandus (79%), les technologies numériques sont également très utilisées et elles sont 76% à communiquer via un site internet et 55 % via une page Facebook.

Mais au-delà de cette communication, et au delà de leurs actions dans les pays du Sud, les ASI s'investissent en France dans des cadres divers pour informer et sensibiliser leurs concitoyens à la solidarité.

#### 3.5.1 LES PETITES ASI, ACTRICES DE L'EDUCATION A LA CITOYENNETE ET LA SOLIDARITE INTERNATIONALE (ECSI)

#### *84% des ASI consultées mènent des actions d'information, d'éducation et de sensibilisation à la solidarité internationale auprès de leurs concitoyens*

83% des ASI participent à des événements solidaires organisés en France, sans distinction de taille. Pour les OSIM, on atteint 92% de participation.

L'évènement le plus populaire est sans conteste la Semaine de la Solidarité Internationale qui rassemble 57% des ASI impliquées. Viennent en deuxième position les Assises de la Solidarité avec seulement 28% d'ASI.

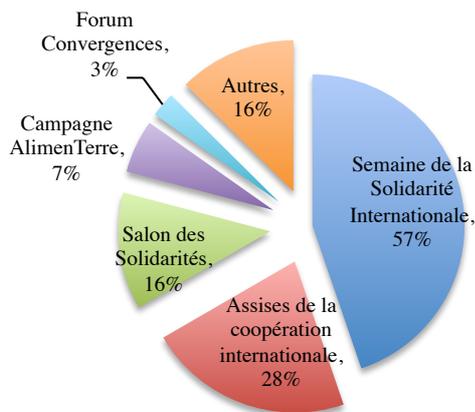
On peut noter que de nombreuses associations ont utilisé la rubrique « Autres » pour citer des activités de vente de produits (foires et marchés), ce qui traduit une certaine confusion entre les activités d'ECSI et les activités de recherche de financement. Par ailleurs, on trouve dans cette catégorie des événements très localisés pour la plupart : forum des associations, festivals et fêtes locales.

Cela souligne l'ancrage des ASI dans leur territoire et leur caractère généraliste.

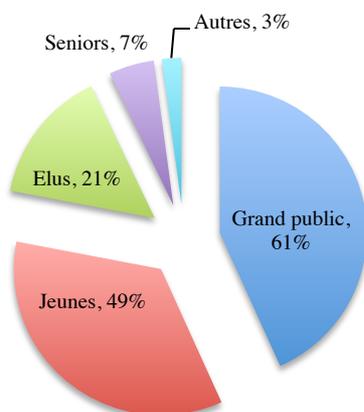
#### *49% des actions d'ECSI à destination de la jeunesse*

Indépendamment de ces quelques événements, 84% des ASI déclarent mener des actions d'information, d'éducation et de sensibilisation à la

**Graphique 9 - Implication dans des Evènements solidaires**



**Graphique 10 - Publics ciblés par les actions d'ECSI**



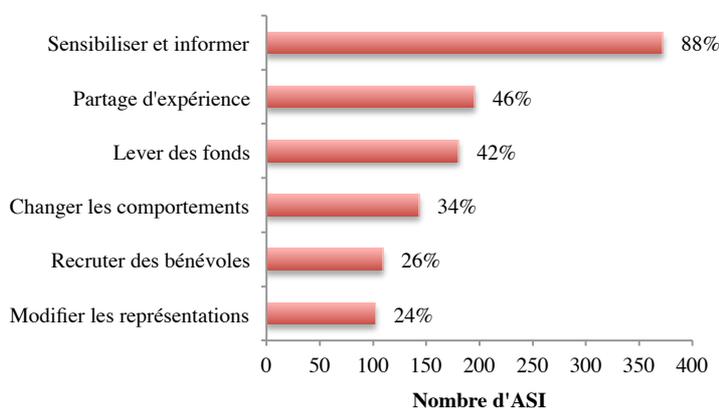


solidarité internationale auprès de leurs concitoyens. Pour la majorité d'entre elles (61%), ces actions s'adressent au grand public sans distinction, mais elles sont 49% à cibler tout particulièrement les jeunes. Les actions de sensibilisation des élus locaux à la solidarité internationale arrivent en 3<sup>e</sup> position avec seulement 21% des réponses.

Pour rencontrer les jeunes, les ASI interviennent principalement dans le cadre scolaire (89%). Dans leur grande majorité, les interventions sont ponctuelles (69%) et se font au gré des opportunités plutôt que dans le cadre d'une activité planifiée et construite. Ce point attire l'attention quand on sait que l'inscription dans le temps est une condition importante aux changements de représentations<sup>13</sup>. D'ailleurs, les ambitions des ASI visent plutôt la sensibilisation que des changements plus profonds (voir ci-dessous).

### *Le partage, principal moteur pour 95% des ASI actives en ECSI*

**Graphique 11 - Motivations à faire de l'ECSI**



Parmi les raisons qui les incitent à mener ce genre d'actions, les ASI évoquent en premier lieu la volonté d'informer et de sensibiliser leurs concitoyens (88%), vient ensuite l'envie de partager leur expérience (46%) et en 3<sup>e</sup> position, certaines y voient aussi un moyen de lever des fonds (42%). Ainsi, ce sont bien en premier lieu des motivations citoyennes qui poussent les ASI à s'investir dans ce type de démarches.

Pour l'essentiel des ASI, ces activités s'effectuent avec un budget très modeste (inférieur à 500 euros par an pour 59% des ASI qui interviennent) et sont menées de façon spontanée et sans appui particulier pour 62% d'entre elles. Pour celles qui souhaitent être accompagnées, elles se tournent vers les collectivités locales (21%) et les RRMA (14%) plutôt que les réseaux spécialisés (Ritimo, Educasol, etc.) qui ne représentent que 5% des structures sollicitées. Ce qui renforce le constat de spontanéité de ces interventions. Un renforcement des compétences et des connaissances sur ce sujet semble être une piste à travailler.

Ces résultats sont conformes à ceux que révélait l'étude sur l'ECSI menée pour l'AMP en 2015<sup>14</sup> et qui concernait les ASI appuées et dotées par l'AMP.

<sup>13</sup> Tous les travaux sur l'ECSI vont dans ce sens, voir à ce sujet le rapport de capitalisation du projet européen REDDSO, piloté par le RESACOOP pour la Région Rhône-Alpes. <https://reddso.wordpress.com/2016/02/29/publications-finales-du-projet-reddso/>

<sup>14</sup> « Le panorama des actions d'ECSI menées en France par les porteurs de microprojets », David Leyle et Mathilde Laval, pour l'Agence des Micro Projets, La Guilde, juillet 2015

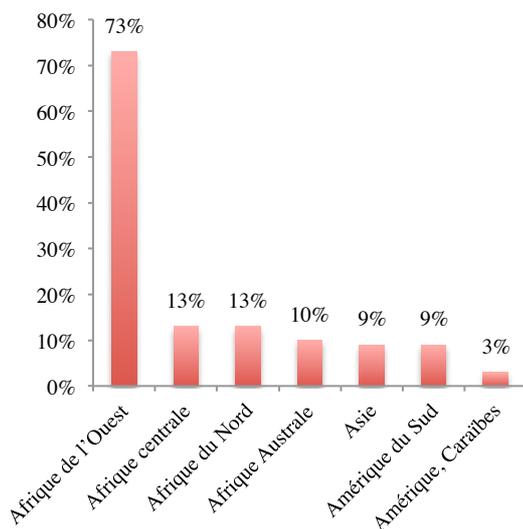


## 4 LES CIBLES DU PROJET ASSOCIATIF SUR LE TERRAIN

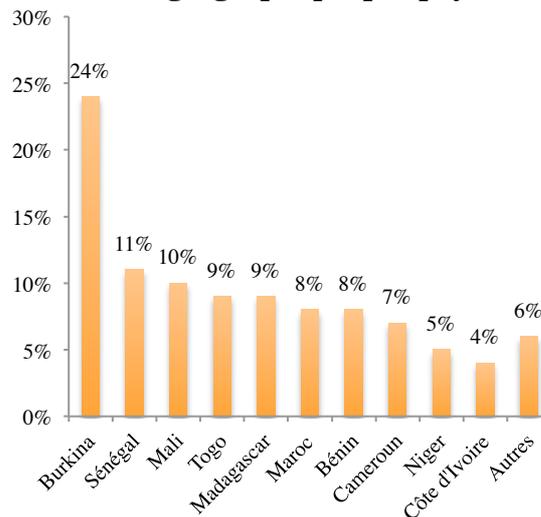
### 4.1 L'AFRIQUE DE L'OUEST ET LE BURKINA FASO, ZONES D'INTERVENTION PRIVILEGIEES DES PETITES ASI

*73% des projets réalisés en Afrique de l'Ouest, dont 24% au Burkina Faso*

**Graphique 12 - Répartition géographique par continents**



**Graphique 13 - Répartition géographique par pays**



Dans leur grande majorité (73%), les ASI consultées interviennent dans les pays d'Afrique de l'Ouest. De manière générale, les ASI privilégient les pays francophones. Et à l'intérieur de cette zone, le Burkina Faso, le Sénégal et le Mali représentent à eux seuls 45 % des pays bénéficiaires<sup>15</sup>. Dans 95% des cas, les ASI consultées n'interviennent que dans un seul pays.

Sur les 73 OSIM ayant répondu au questionnaire, trois seulement n'interviennent pas sur le continent africain.

### 4.2 DES PROJETS D'AIDE AU DEVELOPPEMENT PRIVILEGIANT LE SECTEUR DE L'EDUCATION AU NIVEAU DES COMMUNES

*73% des projets à l'échelon des villages*

Les petites ASI concentrent leurs interventions dans le cadre d'actions d'aide au développement. **Seules 19% d'entre elles interviennent également en situation d'urgence ou de post urgence.**

Sur le terrain, les interventions se concentrent essentiellement au niveau rural des villages et des communes (73%), viennent ensuite les villes pour seulement 23% d'entre elles. L'effet taille

<sup>15</sup> Ces constats sont conformes à ceux observés dans l'évaluation finale du projet AMP 2013-2015.

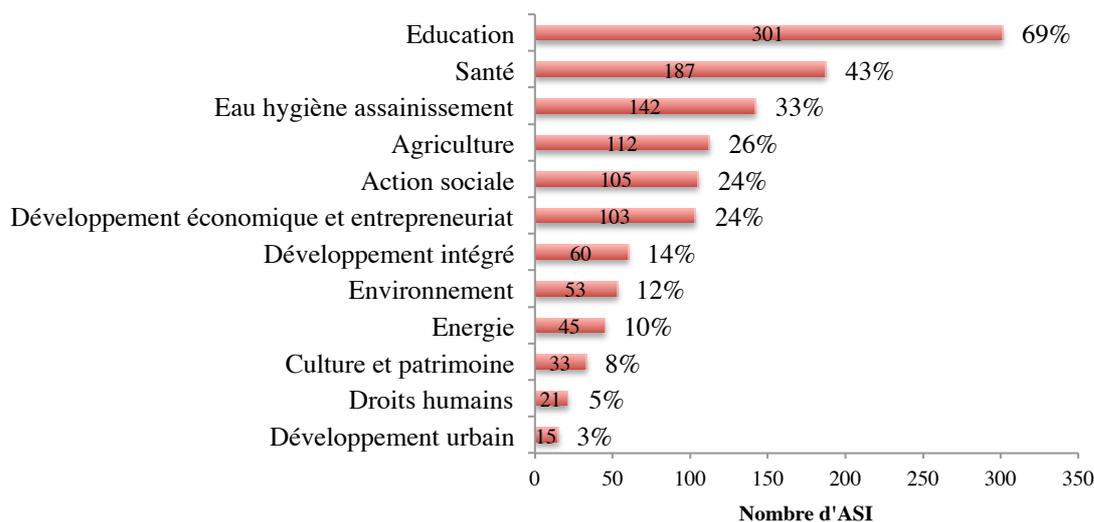


s'observe ici avec 40 % des ASI de plus de 100 000 euros qui interviennent aussi dans les villes (en plus des villages).

#### 4.2.1 L'ACCES AUX SERVICES DE BASE PRIVILEGIÉS PAR LES ASI

*69% des ASI consultées privilégient le secteur de l'éducation*

**Graphique 14 - Secteurs d'intervention privilégiés**



Education, santé et eau-hygiène-assainissement, sont les trois secteurs d'intervention privilégiés des petites ASI. Une majorité d'ASI (87%) intervient sur plusieurs secteurs à la fois, mais seules 14% d'entre elles opèrent selon un modèle de développement durable intégré en s'appuyant sur un maximum de leviers de développement et dans une logique multidimensionnelle. On observe, par ailleurs, que les actions de renforcement des activités économiques ne sont privilégiées que pour une minorité d'ASI (24%). Ainsi, les ASI interviennent de façon privilégiée dans une logique d'accès aux services de base plus que dans une optique de développement durable intégré. Cela peut être une explication de la faible place accordée à la culture et aux droits humains, plus immatériels. Il sera dès lors important de s'intéresser au degré de pérennité des résultats et à la façon dont elles organisent la durabilité du service. Les petites ASI, au budget limité, pourraient être incitées à aborder leurs projets selon cette approche dans un souci d'efficacité et de rationalisation. Il peut être, en effet, pertinent d'envisager leurs interventions de façon intégrée dès l'amont de leurs projets plutôt que de mener une succession de petites actions dans des domaines différents. Ceci permettrait d'inscrire leurs interventions dans un cadre cohérent et de rechercher les partenaires pertinents.

## 4.2.2 DES BENEFICIAIRES PEU SPECIFIES

*43% des ASI consultées ciblent toutes les catégories de la population sans distinction*

Les enfants, les femmes et les jeunes arrivent en tête des publics visés par les projets sans écarts significatifs entre ces trois catégories ce qui indique une assez faible discrimination des publics. Ce constat est renforcé par la présence en 4<sup>e</sup> position et sans écart significatif de l’item « toute catégorie sans distinction ». Cette faible discrimination, qui est cohérente avec la volonté de cibler les services de base, appelle deux interprétations :

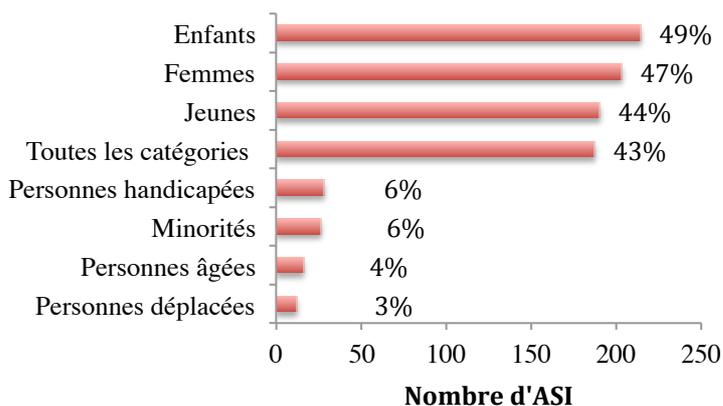
(i) La première est positive et consiste à souligner la volonté qu’ont les ASI de maximiser le nombre de bénéficiaires dans un souci d’égalité.

(ii) La seconde est plus problématique et renvoie à la façon dont les ASI appréhendent la question des bénéficiaires. En effet, cette absence de priorisation peut laisser percevoir une absence de prise en compte de la délicate et complexe question des bénéficiaires et des exclus des projets et des enjeux liés aux arbitrages et aux conséquences que cela peut avoir sur les projets et les impacts potentiels.

Parmi les difficultés rencontrées évoquées, seules 14% des ASI considèrent que l’identification des bénéficiaires en fait partie (6<sup>e</sup> position) et la maximisation du nombre de bénéficiaires est une satisfaction pour 27% des ASI (4<sup>e</sup> position). Ces chiffres reflètent assez mal la complexité réelle et les enjeux qui se cachent derrière ces questions.

L’évaluation finale de l’AMP en 2015 révélait d’ailleurs que les ASI ont des difficultés à aborder de façon précise la question des bénéficiaires. Les trames de dossiers analysées (qu’il s’agisse des projets déposés ou des bilans) ainsi que l’évaluation des projets sur le terrain mettaient en évidence une difficulté certaine à bien appréhender cette question. Notamment, la prise en compte des personnes les plus vulnérables, la prise en considération des exclus du projet et l’optimisation du rapport entre le nombre de bénéficiaires et la part d’appui (faut-il privilégier un maximum de bénéficiaires avec une participation de leur part ou un nombre réduit de bénéficiaires pour un service à 100% ?).

**Graphique 15 - Cibles privilégiées des interventions**





## 5 LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET SUR LE TERRAIN – QUESTIONS DE METHODE

### 5.1 DES INTERVENTIONS INSCRITES DANS LA DUREE

*67% des ASI consultées s'impliquent sur une zone pour une durée supérieure à 5 ans*

Les ASI dans leur grande majorité, et sans effet de taille perceptible, déclarent intervenir dans des zones limitées et sur des durées longues. En effet, elles sont 67% à s'engager au-delà de 5 ans et 41% s'impliquent plus de 10 ans sur un même territoire. Ainsi, les ASI apparaissent être des acteurs fidèles et stables. Leurs actions s'inscrivent dans la durée ce qui est reconnu comme un gage de suivi important et qui permet d'accompagner les dynamiques impulsées dans le temps, pour corriger d'éventuelles dysfonctionnement et/ou s'adapter aux imprévus. Mais cela peut aussi avoir pour corolaire le développement d'un certain attentisme chez les populations concernées.

Cette question est à mettre en relation avec la pérennité observée des projets. En effet, lorsqu'on interroge les ASI sur leurs principales sources de satisfaction, elles sont 63% à évoquer la pérennité de leurs actions. Mais comment mesurer la durabilité d'un projet quand on s'investit avec une telle régularité ? Les actions seraient-elles viables sans la stabilité de cet engagement ?

### 5.2 UN PETIT NOMBRE DE PROJETS AUX BUDGETS MODESTES

*77% des projets inférieurs à 50 000 euros*

Le plus grand nombre de projets concerne des projets de taille modeste. En effet, 41% des projets ont un budget compris entre 10 000 et 50 000 euros.

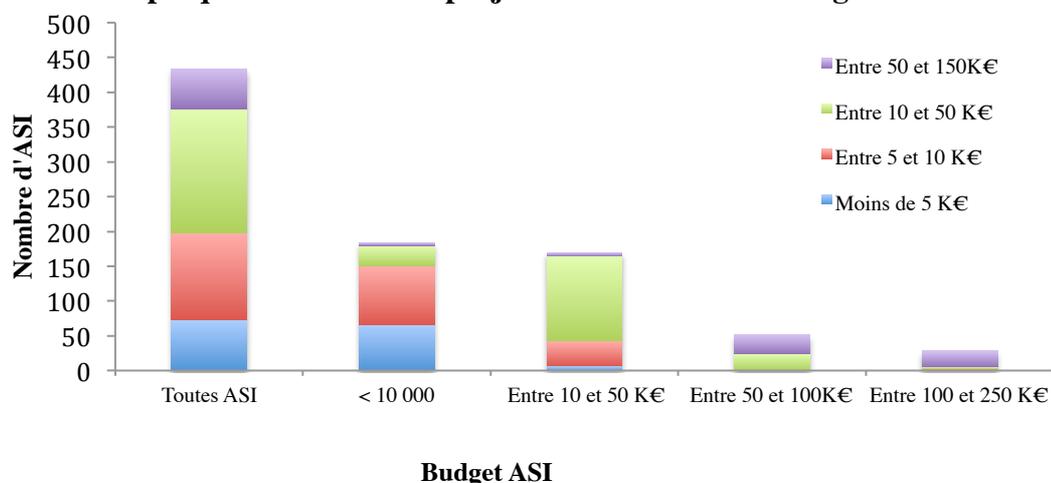
**Tableau 6 – Taille des projets en fonction de la taille des ASI**

Taille projet \ Taille ASI	Toutes ASI	<10 K€	entre 10 K et 50 K	entre 50 K et 100 K	entre 100 K et 250 K
< 5 000 euros	17%	36%	4%	0	0
Entre 5 000 et 10 000 euros	29%	46%	21%	2%	11%
Entre 10 000 et 50 000 euros	41%	16%	72%	47%	11%
Entre 50 000 et 150 000 euros	13%	2%	3%	51%	79%

Le budget des projets est très fortement corrélé à celui des ASI, ainsi 82% des ASI de moins de 10 000 euros de budget annuel financent des projets dont le montant n'excède pas 10 000 euros et 36% d'entre eux ne dépassent pas 5 000 euros. Quant aux ASI dont le budget excède 100 000 euros, elles sont 89% à se consacrer à des projets dont les budgets sont compris entre 50 000 et 100 000 euros.



**Graphique 16 - Taille des projets/taille des ASI en budget annuel**



Ces chiffres permettent de dire que les petites ASI se concentrent sur un petit nombre de projets. Quand leur taille augmente, elles font le choix de mener des projets plus ambitieux plutôt que diversifier leurs interventions. Ce constat est cohérent avec ce que nous évoquions précédemment sur le nombre de pays d'intervention et la durée d'intervention sur une même zone.

### 5.3 IDENTIFICATION, EVALUATION ET EXPERTISE EXTERNE

#### 5.3.1 UNE PHASE D'IDENTIFICATION CONCEPTION ESSENTIELLE MAIS MAL MAITRISEE

*67% des ASI consultées organisent des rencontres avec les parties prenantes avant de planifier leur projet*

Sans ambiguïté, les ASI considèrent cette étape comme importante et nécessaire puisqu'elles sont 67% à déclarer prendre le temps d'organiser des rencontres avec les différentes parties prenantes et à prendre un maximum d'informations avant de planifier leurs actions. On observe des différences significatives en fonction de la taille des ASI. En effet, pour celles dont le budget annuel est inférieur à 50 000 euros, la part de celles qui se contentent de demander des devis et de prendre des renseignements est de 20% contre seulement 4 % pour celles qui ont un budget supérieur à 50 000 euros.

Le travail d'identification est mené sur la base des compétences internes aux ASI et pour lequel elles ont peu recours à l'externalisation. En effet, elles ne sont que 14% à déclarer confier ce travail à leurs partenaires, malgré les relations de long terme et de confiance qu'elles évoquent. Par ailleurs, aucune des ASI interrogées ne confie ce travail à la compétence de spécialistes.

Si les ASI déclarent prendre du temps à rencontrer les différentes parties prenantes dans le cadre des identifications préalables, on doit en revanche nuancer le propos en considérant certains aspects de méthode :

- (i) Seules 25% des ASI déclarent avoir construit une stratégie partenariale sur la base de cette rencontre ;
- (ii) elles ne sont que 11% à mener des diagnostics orientés « genre » ;
- (iii) seules 14% d'entre elles considèrent la difficulté qu'il y a à bien identifier les bénéficiaires.



Ainsi, malgré la conscience de l'importance de cette étape d'identification préalable, et bien qu'elles consacrent un effort certain à rencontrer les parties prenantes, on peut s'interroger sur la méthode avec laquelle les ASI abordent ce travail et si une analyse systématique est réalisée.

On peut observer que l'appui et la formation influencent peu les résultats. En effet, 64% des ASI n'ayant bénéficié ni d'appui ni de formation déclarent prendre le temps d'organiser des rencontres avec l'ensemble des parties prenantes contre 70% pour celles qui ont bénéficié de formation. Les formations et l'accompagnement sont-ils suffisants pour permettre aux ASI d'opérationnaliser sur le terrain un travail d'identification suffisamment abouti ?

### 5.3.2 UN RECOURS AUX COMPETENCES EXTERNES RESERVE AUX ASPECTS TECHNIQUES

Une petite majorité d'ASI a recours à des expertises externes (51%). Il s'agit principalement de réaliser des études techniques (30%) et d'effectuer la formation des bénéficiaires et/ou des partenaires des projets (29%). En revanche, seules 10% des ASI associent des compétences externes pour réaliser les diagnostics socio-économiques et culturels.

Ceci vient compléter la réflexion préalable concernant les identifications. En effet, cette absence de recours à des ressources externes pour mener les diagnostics socio-économiques et culturels peut être interprété comme un indicateur supplémentaire d'une faiblesse dans l'analyse systématique des dimensions socio-économiques et culturelles. Ces aspects sont pourtant essentiels à une identification de qualité et pour appréhender les enjeux et les potentiels déséquilibres engendrés par un projet, aussi modeste soit-il.

## 5.4 L'AUTO - EVALUATION DES ACTIONS

*47% des ASI consultées confient l'évaluation de leurs projets à un de leur membre*

Le constat précédent s'applique aussi aux évaluations, pour lesquelles les ASI mobilisent avant tout leurs propres ressources humaines. Ainsi, bien qu'elles aient le souci d'évaluer leurs projets (75% de celles qui ont répondu), les ASI confient majoritairement cette tâche à un de leur membre (47%).

La taille influence très fortement les résultats. Si 17% des ASI de moins de 10 000 euros de budget annuel confient l'évaluation de leur projet à une compétence externe, elles sont en revanche 41% des ASI ayant un budget compris entre 50 000 et 100 000 euros à le faire<sup>16</sup>.

**Tableau 7 – Evaluation et taille de l'ASI**

Evaluation \ Taille ASI*	Toutes ASI	<10K€ de budget annuel	Entre 10 K et 50 K €	Entre 50 K et 100 K €	Entre 100 K et 250 K €
Non	25%	30%	23%	20%	18%
Oui, par un membre de l'association	47%	51%	45%	39%	46%
Oui, par une personne externe	28%	17%	33%	41%	36%

\*Budget 2015

<sup>16</sup> La progression est régulière, excepté pour celles de plus de 100 000 euros de budget.



## 5.5 PRIVILEGIER LES PARTENAIRES LOCAUX DE PROXIMITE

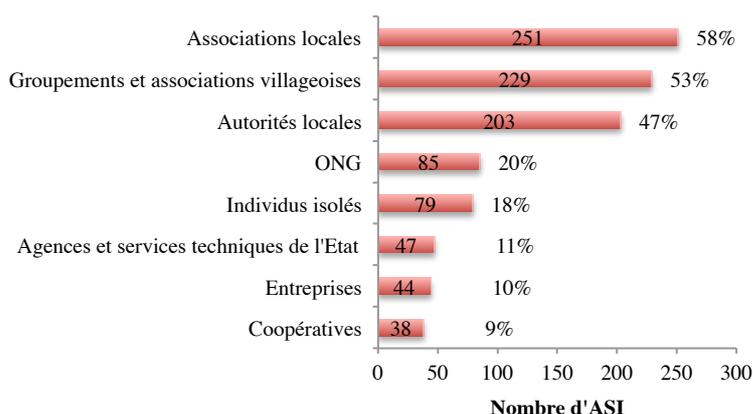
*59 % des ASI consultées s'appuient sur des partenaires de longue date pour mener et suivre leurs projets*

Sur le terrain des projets, les ASI travaillent plus particulièrement avec des partenaires de proximité.

Les associations locales (58%), les groupements et associations villageoises (53%) et les autorités locales (47%) sont les partenaires privilégiés des ASI sur le terrain. On peut y voir le signe d'un bon ancrage territorial avec la société civile et les instances politiques locales dont les compétences se sont élargies avec la décentralisation opérée dans un grand nombre de pays d'Afrique de l'Ouest.

S'agissant des acteurs économiques, très peu d'ASI les évoquent. Les entreprises ne sont privilégiées que par 10% et les coopératives par 9% des ASI.

**Graphique 17 - Partenaires privilégiés**



Au niveau des acteurs étatiques, elles ne sont que 11% à les privilégier. Pourtant sur les questions d'éducation, de santé et les programmes d'accès à l'eau, ces instances peuvent être des partenaires pertinents (services décentralisés, personnel, etc.). Pour les ASI de plus grande taille (budget > 50 000 euros) ce taux est de 21%.

Enfin, les ONG<sup>17</sup> apparaissent rarement comme des partenaires privilégiés (20%). Ceci corrobore les résultats de l'évaluation finale de l'AMP de 2014 qui identifiait un fort cloisonnement entre les petites ASI et les ONG œuvrant dans les mêmes zones.

Ainsi, les petites ASI concentrent leurs efforts et leur relation à un niveau très localisé. La proximité offerte est sans aucun doute le gage d'un bon ancrage. En revanche, le risque est de travailler de façon très isolée sur une zone limitée et sans relation avec le contexte plus global pourtant influent et porteur de ressources variées (compétences, informations, mutualisations, etc.).

**Comme pour les identifications préalables, les ASI semblent globalement considérer le partenariat comme un point essentiel à la réussite du projet sans pour autant démontrer de solides compétences en la matière.**

Ainsi, une majorité modeste constituée de 53% des ASI considère qu'un partenariat solide est la garantie de pérenniser leurs actions et 59 % s'appuient sur des partenaires de longue date pour mener et suivre leurs projets. Trouver des partenaires fiables et compétents est la principale difficulté évoquée (42%) et aussi une source de satisfaction importante pour 53% des ASI.

Et pourtant :

- ✓ elles ne sont que 25% à avoir construit une stratégie partenariale de façon systématique après consultation de l'ensemble des parties prenantes ;
- ✓ elles ne sont que 35% à viser le renforcement des capacités de leurs partenaires,

<sup>17</sup> Le terme « ONG » a été choisi pour faire la distinction avec les « Associations locales ». Il permet, en outre, d'englober l'ensemble des ASI tout en faisant référence aux associations de plus grande envergure.

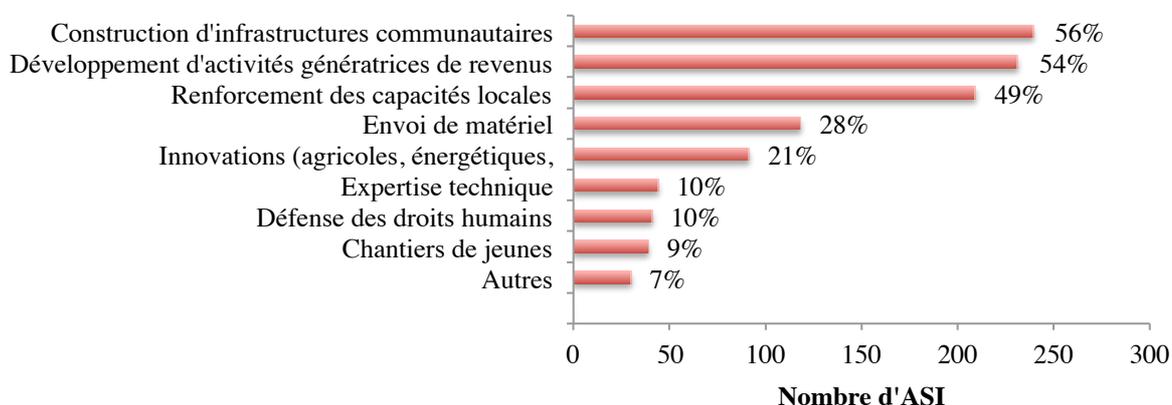


- ✓ elles sont 59% à s'appuyer sur des partenaires de longue date, ce qui est cohérent avec les durées d'intervention évoquées et sécurise le suivi, mais qui comporte le risque de privilégier la relation personnelle au détriment des compétences ;
- ✓ elles ne sont que 19% à rémunérer des partenaires intervenant sur place. On peut y voir une forme de transposition sur le terrain de l'engagement bénévole des membres, ce qui peut poser problème dans des situations précaires.

## 5.6 LA CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURES COMMUNAUTAIRES AU CŒUR DE L'ACTIVITE

Quelque soit la taille des associations consultées, l'essentiel des activités réside dans la construction d'infrastructures communautaires : écoles, centres de soins, puits, etc. Cette méthode témoigne, d'une part, de la primauté accordée à l'accès aux services de base ; et elle reflète, d'autre part, une conception privilégiant les réalisations matérielles plutôt que l'accompagnement. Néanmoins, ce constat est contre balancé par la prise en compte du renforcement des capacités et le développement d'activités génératrices de revenus, autres activités plébiscitées par les ASI.

**Graphique 18 - Types d'activités privilégiés**



L'effet taille influence plusieurs résultats :

- ✓ Les projets faisant appel à de l'expertise technique sont plus fréquents pour les ASI dont le budget annuel dépasse les 100 000 euros<sup>18</sup> ;
- ✓ L'envoi de matériel est une activité qui occupe davantage les plus petites ASI et la part de cette activité diminue de façon régulière avec le budget des ASI ;
- ✓ Le renforcement des capacités locales occupe une part plus importante des activités pour les ASI de plus de 50 000 euros de budget annuel. Ce sont surtout celles dont le budget est compris entre 50 000 et 100 000 euros qui se consacrent pour une bonne part à ces activités (65%)
- ✓ Le développement des AGR occupe davantage les ASI dont le budget est compris entre 10 000 et 100 000 euros. Elle progresse régulièrement avec la taille des ASI puis diminue de façon assez nette pour les ASI de plus grande taille

<sup>18</sup> Il serait intéressant de vérifier si ces ASI ont un profil plus technique ou bien si elles mettent en œuvre des solutions techniques plus complexes.

**Tableau 8 – Types d’activités et taille des ASI**

(le tableau ne présente que les activités pour lesquelles on observe une variation avec la taille de l’ASI)

Taille ASI *	Toutes ASI	<10 000 € de budget annuel	Entre 10 000 et 50 000 €	Entre 50 000 et 100 000 €	Entre 100 000 et 250 000 €
<b>Type d’activités</b>					
Expertise technique	10%	11%	8%	8%	21%
Innovations (agricoles, énergétiques, organisationnelles, etc.)	21%	15%	28%	29%	4%
Envoi de matériel	28%	31%	26%	24%	18%
Renforcement des capacités locales	49%	45%	46%	65%	54%
Développement d’activités génératrices de revenus	54%	48%	59%	61%	43%

\*budget 2015

On observe que le renforcement des capacités locales et du développement des AGR sont des activités qui progressent avec la taille des ASI jusqu’à un certain seuil. Ensuite, pour celles dont le budget dépasse les 100 000 euros annuels, on note un recul des ces activités en part relative.

De la même manière, on observe que les activités d’innovation augmentent avec la taille des ASI jusqu’au seuil des 100 000 euros de budget annuel, puis cette activité chute pour ne représenter plus que 4%.

Ces tendances sont difficiles à interpréter (surtout compte tenu de la représentativité moindre de l’échantillon d’ASI de plus grande taille), mais on peut en revanche établir une corrélation avec l’appui et la formation. On a vu, en effet, que les ASI qui se situent aux deux extrêmes en terme de budget (moins de 10 000 euros par an et + de 100 000 euros par an) présentent strictement les mêmes pourcentages d’accès à l’appui et à la formation, et que ce sont les plus faibles. Or, on constate qu’il s’agit d’un facteur assez fortement corrélé au type d’activités menées.

**Tableau 9 - Type d’activité en fonction de l’appui et de la formation**

(le tableau ne présente que les activités pour lesquelles on observe une variation)

Appui et formation	Toutes ASI	ASI n’ayant bénéficié ni d’appui, ni de formation	ASI ayant bénéficié d’appui	ASI ayant bénéficié de formation
<b>Type d’activités</b>				
Innovations (agricoles, énergétiques, organisationnelles, etc.)	21%	13%	26%	27%
Envoi de matériel	28%	31%	25%	24%
Renforcement des capacités locales	49%	42%	48%	56%
Développement d’activités génératrices de revenus	54%	43%	56%	62%

En ce qui concerne les innovations, le renforcement des capacités et le renforcement des AGR, les écarts sont très nets, et ceci est encore plus visible pour les ASI qui ont bénéficié de formation. On constate également une diminution sensible de l’envoi de matériel avec le niveau d’appui et de



formation. Néanmoins, la part de ces envois reste importante et le questionnaire ne permet pas d'aller plus loin dans l'identification des types de matériel envoyés. Il serait intéressant de pouvoir vérifier si des substitutions locales sont possibles.

**Ces corrélations sont autant d'indicateurs de l'impact des dispositifs d'appui et de formation sur la qualité des projets, et la prise en compte de certains enjeux clés : privilégier les ressources locales, renforcer l'autonomie des acteurs, etc.**

Sur les AGR : on pourra être surpris de constater que plus de la moitié des ASI mènent des actions de soutien à ces activités alors qu'elle ne sont que 22% à considérer le secteur économique comme un secteur prioritaire et alors que les entreprises et les coopératives ne sont des partenaires privilégiés que pour respectivement 10% et 9% des ASI. En recoupant les réponses, on peut constater que les ASI qui mènent des activités de soutien aux AGR le font essentiellement (72%) avec les associations locales et les groupements locaux. Celles qui privilégient les entreprises ne sont que 13% et elles ne sont que 12% à privilégier les coopératives.

**Ceci interroge à nouveau sur la méthodologie employée lors des phases d'identification et pour identifier les partenaires pertinents.**

## **5.7 QUELLE PRISE EN COMPTE DES ENJEUX LIES A L'ENVIRONNEMENT ET AU GENRE ?**

La prise en compte du genre et de l'environnement figurent parmi les enjeux importants de la solidarité internationale et sont au cœur des ODD. Il semblait intéressant d'interroger les ASI sur ces deux sujets pour tenter de comprendre dans quelles mesures ces dernières intègrent ces préoccupations dans leurs projets.

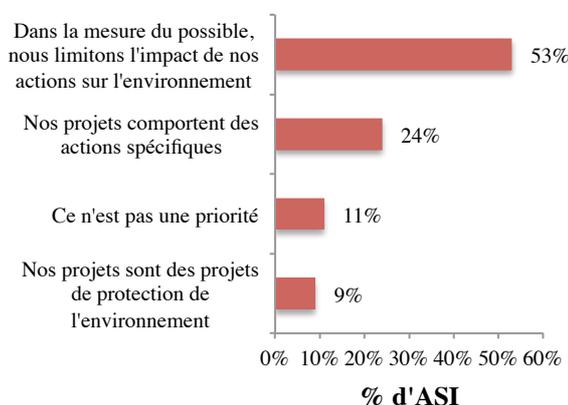
### **5.7.1 L'ENVIRONNEMENT, UNE PRIORITE RECONNUE MAIS PEU VISIBLE DANS LES PROJETS**

*Pour 53% des ASI consultées, la prise en compte de l'environnement consiste à limiter l'impact de leurs actions sur celui-ci*

L'intégration des enjeux climatiques et environnementaux a pris une place croissante dans tous les programmes d'aide au développement pour concilier développement économique et respect des ressources naturelles.

Cette préoccupation semble assez bien intégrée par les petites ASI qui ne sont que 11% à considérer qu'il ne s'agit pas d'une priorité dans leurs projets. Elles sont aussi une très faible minorité (9%) à concevoir leurs projets dans cette optique, et il n'y en a que 24% qui développent des activités spécifiques. Ainsi, pour la majorité d'entre elles (53%), les petites ASI abordent l'environnement de façon assez peu approfondie pour « limiter dans la mesure du possible l'impact de leurs actions sur l'environnement ». La taille n'apparaît pas avoir d'influence significative excepté pour les plus petites d'entre elles qui sont moins nombreuses à développer des activités spécifiques (16% contre 27% pour celles de plus de 50 000 euros par an).

**Graphique 19 - Prise en compte de l'environnement**





Plus surprenant, l'appui et la formation n'infléchissent pas les réponses.

Une meilleure compréhension des mécanismes à l'œuvre dans une logique de développement intégré devrait permettre d'améliorer la prise en compte des aspects environnementaux.

## 5.7.2 LE GENRE, UN ENJEU COMPLEXE A APPREHENDER ET A METTRE EN OEUVRE

*31% des ASI consultées doutent de leur compétence ou de leur légitimité pour aborder ces sujets*

L'intégration du genre dans les projets de développement vise un renforcement de l'équité au service du développement durable. Le genre renvoie aux rôles et responsabilités des hommes et des femmes. L'approche par le genre focalise ainsi sur les rapports femmes/hommes et non pas seulement sur les femmes en tant que catégorie. Cette nuance est complexe à appréhender et plus encore à mettre en œuvre, surtout dans des contextes aux enjeux socio-culturels très marqués.

Ainsi, lorsque l'on demande aux associations comment le genre est pris en compte dans leurs projets, seule une minorité d'entre elles évoquent les intérêts stratégiques

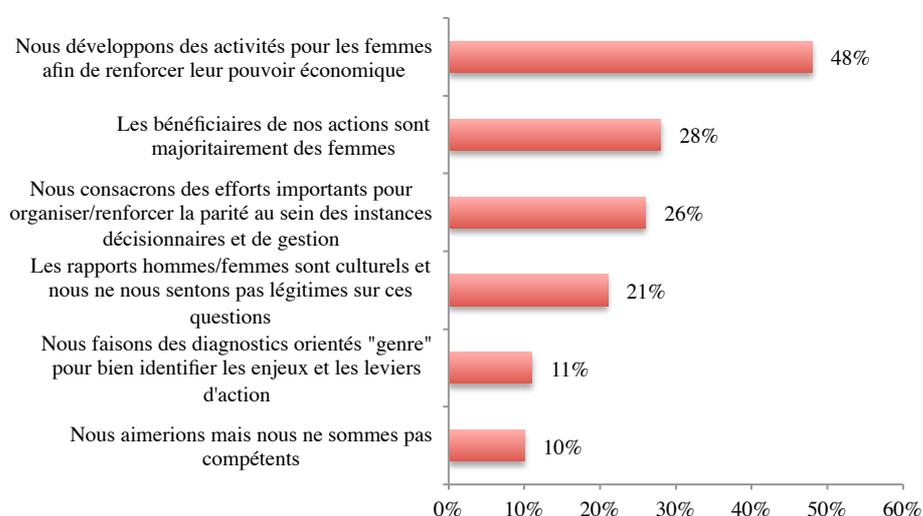
(représentativité, droits, parité), quand la grande majorité s'intéresse aux besoins pratiques des femmes. En effet, 26% des ASI interrogées répondent qu'elles consacrent des efforts importants pour organiser/renforcer la parité au sein des instances décisionnaires et de gestion, alors qu'elles sont 48% à répondre qu'elles développent des activités pour les femmes afin de renforcer leur pouvoir économique.

On note par ailleurs, que 31% d'entre elles considèrent qu'elles ne sont pas légitimes ou pas compétentes.

Enfin, elles ne sont que 11% à mener des diagnostics orientés « genre ».

Sur cette question, la taille des ASI semble ne pas être discriminante. En revanche, on observe de vraies différences lorsque l'on intègre la dimension « appui et formation ».

**Graphique 20 - Prise en compte du genre (toutes ASI)**



**Tableau 10 – L'appui et la formation - Influence sur la prise en compte du genre**

Genre \ Appui/formation	Toutes ASI	ASI n'ayant bénéficié ni d'appui, ni de formation	ASI ayant bénéficié d'appui	ASI ayant bénéficié de formation
Les bénéficiaires de nos actions sont majoritairement des femmes	28%	20%	31%	32%
Nous développons des activités pour les femmes afin de renforcer leur pouvoir économique	48%	38%	49%	51%
Nous faisons des diagnostics orientés "genre" pour bien identifier les enjeux et les leviers d'action	11%	9%	12%	13%
Nous consacrons des efforts importants pour organiser/renforcer la parité au sein des instances décisionnaires et de gestion	26%	16%	30%	29%
Nous aimerions mais nous ne sommes pas compétents	10%	13%	8%	7%
Les rapports hommes/femmes sont culturels et nous ne nous sentons pas légitimes sur ces questions	21%	27%	17%	18%

Ainsi, alors que 16% seulement des ASI n'ayant reçu ni appui ni formation intègre la dimension stratégique, elles sont 30% pour celles qui en ont bénéficié. Mais elles sont également une part plus importantes à cibler davantage les femmes et leurs besoins pratiques. Le manque de compétence et de légitimité est également atténué pour ce qui concerne les ASI ayant bénéficié d'un appui ou d'une formation.

## 6 LES BESOINS EXPRIMÉS PAR LES ASI

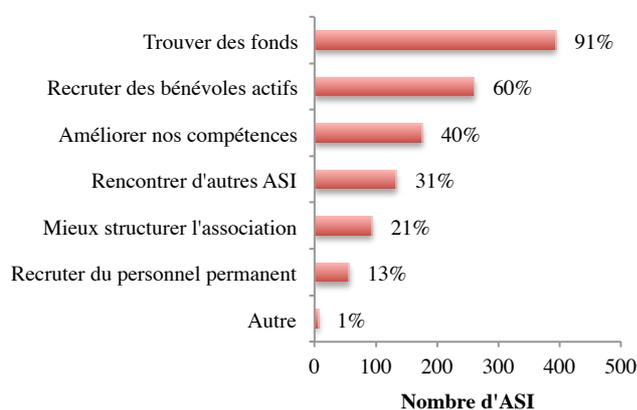
*La recherche de fonds, une priorité affichée pour 91% des ASI consultées*

Le questionnaire met en évidence une focalisation extrême des ASI sur la question du financement.

Lorsqu'on les interroge sur leurs besoins, elles identifient prioritairement et majoritairement « la recherche de fonds » (91%). Et si on leur demande de n'en sélectionner qu'un seul, on retrouve en tête la recherche de fonds pour 68% des ASI, en seconde position le recrutement des bénévoles avec 15% de réponses et enfin, l'amélioration des compétences pour 8% d'entre elles.

On se souvient aussi que même lorsqu'elles mènent des actions de sensibilisation auprès de leurs concitoyens, les ASI visent, pour 42% d'entre elles une levée de fonds, et que cette motivation est évoquée en 3<sup>e</sup> position.

**Graphique 21 - Besoins prioritaires évoqués par les ASI**

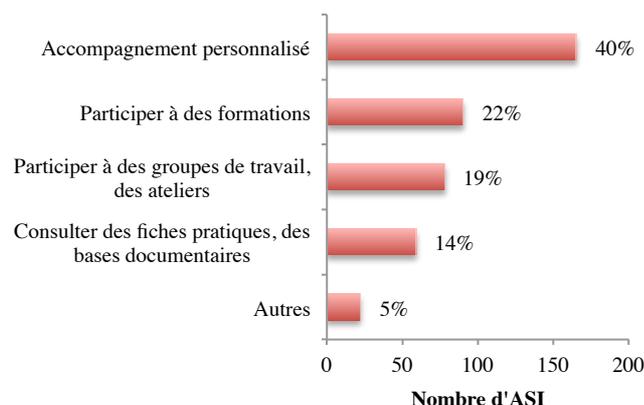




Parmi les modalités perçues comme étant les plus utiles pour répondre à ces besoins, les ASI évoquent en premier lieu « un accompagnement personnalisé » (54%) juste avant les « formations » (50%) et la participation à des groupes de travail (46%). Si on leur demande de n'en retenir qu'une, « l'accompagnement personnalisé » reste largement en tête (40%) devant les formations (22%), les groupes de travail (19%) et la consultation des bases documentaires (14%).

L'accompagnement personnalisé apparaît donc particulièrement privilégié pour répondre à l'ensemble des besoins ressentis par les ASI. Il est même classé bien avant la formation quand elles doivent prioriser leur choix. On peut souligner ici que les structures impliquées dans cette étude proposent toutes ce type d'accompagnement. Il serait intéressant de prolonger la réflexion sur cette question pour mieux appréhender les leviers d'action sur ces acteurs et optimiser les dispositifs.

**Graphique 22 - Modalités de réponses aux besoins attendues**



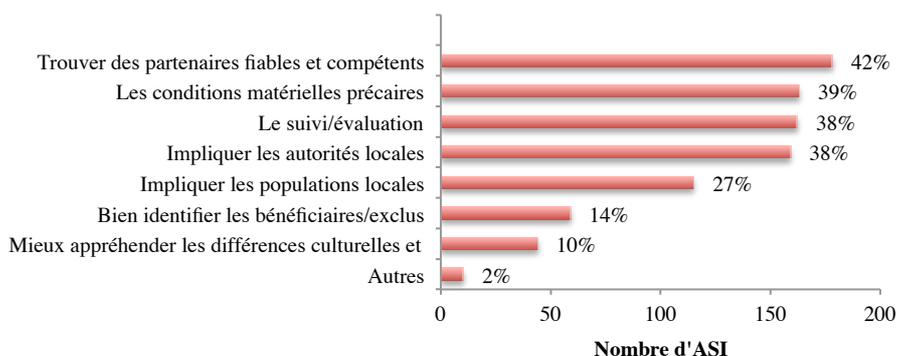
**L'analyse des besoins peut-être complétée par l'analyse des difficultés rencontrées.**

Lorsqu'on demande aux ASI quelles sont les principales difficultés rencontrées sur le terrain des projets, l'identification de partenaires fiables et compétents, les conditions matérielles précaires, le suivi/évaluation et l'implication des autorités locales sont principalement citées et avec peu d'écart. Seules 10% des ASI déclarent avoir des difficultés à bien

appréhender les différences culturelles et cela nous renvoie à l'analyse préalable concernant l'identification et les diagnostics socio-économiques et culturels. On peut s'étonner, en effet, que ces différences, qui sont réelles, ne soient pas davantage évoquées. Elles constituent un facteur d'échec important des projets d'aide au développement toutes catégories d'acteurs confondus, et la dimension interculturelle de la coopération au développement nécessite des compétences et un savoir-être certains<sup>19</sup>. Les difficultés évoquées à trouver des partenaires fiables et à impliquer les autorités et populations locales peuvent être une manifestation de cette complexité à intégrer les différences culturelles.

Il apparaît, que les ASI accordent une importance majeure à la recherche de financements, activité pour laquelle elles déploient une énergie importante et qu'elles appréhendent avec une

**Graphique 23 - Principales difficultés rencontrées sur le terrain**



<sup>19</sup> Voir Michalon C., « Différences culturelles, mode d'emploi », Editions Sépia, 4eme édition, 2007.



efficacité plutôt remarquable même si au niveau des financeurs institutionnels, elles limitent leurs sollicitations auprès d'une catégorie restreinte. En interrogeant les ASI sur leurs pratiques et leurs difficultés sur le terrain, on peut deviner cependant d'autres manques, notamment en matière de diagnostics et d'études préalables, ce qui peut être une explication de leurs difficultés à trouver des partenaires fiables et compétents, à impliquer les autorités locales et à organiser le suivi de leurs projets.

## 7 CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

De manière générale, les résultats obtenus par l'étude confirment en les prolongeant les conclusions et les recommandations établies dans le cadre de l'évaluation finale du dispositif AMP 2013-2015. Le questionnaire permet de vérifier par des données chiffrées et selon une représentativité accrue certains constats et certaines hypothèses de travail. Ainsi par exemple, s'agissant des présupposés sur le dynamisme et le degré d'isolement des ASI, des nuances non dénuées d'intérêt apparaissent.

Mais au-delà, les résultats mettent en lumière de façon plus fine certaines problématiques particulières, ce qui devrait être utile à l'AMP dans son souci d'amélioration permanente de son offre d'accompagnement.

Sur la base de cette étude, on pourrait imaginer un questionnaire plus synthétique qui reprendrait certaines rubriques et qui serait soumis aux ASI bénéficiaires de l'AMP en fin de triennal pour prendre la mesure de certaines évolutions.

### ➤ La prépondérance des ASI de très petite taille

L'étude confirme une tendance fortement ressentie par les structures d'appui aux petites ASI françaises avec une très nette prédominance de micro associations dont le budget n'excède pas 50 000 euros annuels (82%), et à l'intérieur de cette catégorie une prédominance de très petites associations au budget annuel inférieur à 10 000 euros et qui représentent 41% du total.

- **La différence de taille entre les ASI est de peu d'influence** pour ce qui concerne certaines caractéristiques bien partagées au sein de l'ensemble des petites ASI :
  - Elles comptent majoritairement plus de dix adhérents avec un pourcentage d'adhérents actifs plutôt satisfaisant même si cela reste une préoccupation importante.
  - Les femmes y sont très légèrement majoritaires et le pouvoir est équitablement réparti selon les sexes, à la différence de ce que l'on observe au niveau agrégé des associations françaises (avec 69% de dirigeants d'associations masculins).
  - La moitié des ASI a moins de dix ans d'existence et elles ont moins de quinze ans pour les  $\frac{3}{4}$ .
  - Comme pour le reste des associations françaises, la part des bénévoles de plus de soixante ans est importante, et seules 8% des ASI sont composées majoritairement de jeunes de moins de trente ans.



- **La taille est en revanche très fortement corrélée avec l'embauche de salariés<sup>20</sup>**, avec d'un côté de toutes petites structures « 100% bénévoles » (92% des ASI de moins de 50 000 euros annuels) et de l'autre, des « méso » associations de plus de 100 000 euros annuels qui embauchent en moyenne deux salariés (64% des ASI de plus de 100 000 euros annuels), des personnes en service civique et des stagiaires.

Cette « coupure » mérite d'être prise en considération par les structures qui offrent appui, formation et financement à ces acteurs. On peut, en effet, se demander dans quelles mesures un dispositif adapté aux « méso associations » pourrait s'avérer pertinent. Par ailleurs, bien que l'étude n'ait pas permis d'observer une éventuelle progression des plus petites ASI vers celles de taille intermédiaire, il y a sans doute ici un enjeu pour les structures d'accompagnement pour suivre cette évolution et proposer des dispositifs adaptés à cette transition.

*NB : dans tous les points qui suivent, si aucune spécification n'est apportée à ce sujet c'est que l'effet taille n'influence pas les résultats.*

### ➤ **Des ASI dynamiques et bien ancrées sur les territoires en France**

- On a coutume de considérer les petites ASI comme des acteurs isolés, mais l'étude révèle que 69% des ASI consultées<sup>21</sup> sont impliquées dans des collectifs locaux et régionaux. En revanche, elles ne sont que très peu impliquées dans des jumelages et autres coopérations décentralisées (13%). Ce sont des acteurs qui savent trouver appui et formation auprès des structures spécialisées (réseaux régionaux, AMP, collectifs d'OSIM, réseaux étudiants). Certes, elles sont encore minoritaires à bénéficier de ces dispositifs mais le taux de 45% est malgré tout suffisamment élevé pour relativiser le degré d'isolement. Ce qui est visible, en revanche, c'est la préférence accordée aux structures de proximité. Privilégier ce critère de l'ancrage territorial s'avère donc essentiel pour travailler avec ces ASI. Le partenariat mis en œuvre entre l'AMP et les RRMA va dans ce sens. Il pourrait aussi favoriser les rapprochements avec les coopérations décentralisées, et de manière plus générale, avec les collectivités locales.
- Pour le cas particulier des OSIM, on note une très forte inscription dans les réseaux spécifiques et un taux d'ASI accompagnées (66%) et formées (88%) nettement supérieur à la moyenne des ASI.
- Les petites ASI s'engagent auprès de leurs concitoyens pour partager leur expérience et leur connaissance de façon spontanée, ponctuelle et sans moyens particuliers. Par ailleurs, l'étude révèle que l'ECSI est bien souvent appréhendée dans sa dimension la plus superficielle, à savoir comme une action de partage et de sensibilisation (88% des ASI), plutôt qu'un moyen de modifier en profondeur les représentations (24% des ASI). En outre, elle est aussi une opération de levée de fonds pour 42% des ASI. Ainsi, les ASI représentent un potentiel certain en matière d'ECSI qui pourrait être renforcé et mieux valorisé

---

<sup>20</sup> Voir tableau 1, p.10.

<sup>21</sup> Comme évoqué dans l'analyse, ce résultat est à mettre en perspective avec le mode de consultation des ASI qui limitait nécessairement le périmètre de l'étude aux acteurs identifiés par les structures sollicitées.



pour en accroître l'impact. Dans cette optique, l'AMP peut actionner différents leviers<sup>22</sup> :

- Améliorer la visibilité de l'ECSI pratiquée par les ASI en communiquant auprès des bailleurs, des collectivités et des instances éducatives dans une logique de valorisation de ces acteurs et des micro projets qu'ils portent.
- Améliorer la capitalisation et les échanges entre ASI sur ces questions grâce à l'Observatoire des micro projets. Outre la production de savoirs partagés, ceci permettrait une prise de conscience par les ASI de leur potentiel et du rôle qu'elles peuvent jouer dans la Cité.
- Améliorer la connaissance des ASI sur l'ECSI via la production de guides et via les formations.
- Encourager les actions d'ECSI ambitieuses par un système de « prime » qui pourrait récompenser les projets « coup de cœur » de l'AMP pour les aider à mener des actions d'ECSI. Cette prime pourrait prendre la forme d'une subvention ou d'un accompagnement en expertise.

Dans cette optique, l'AMP dispose d'une base de données qui constitue un outil remarquable à valoriser pour la remontée et le suivi d'informations sur ce sujet. Elle peut, en outre, s'associer les compétences d'acteurs experts sur ces questions tels que la Plateforme Educasol et les RRMA (qu'il s'agisse de produire de la connaissance ou d'accompagner les ASI).

➤ **Sur le terrain, la primauté est accordée au développement des services de base, dans le cadre d'une relation stable avec les populations locales, mais de façon isolée.**

- On observe une forte concentration des interventions en Afrique de l'Ouest francophone. Les périmètres d'intervention sont le plus souvent limités au niveau du village (donc en zone rurale), excepté pour les associations de plus grande taille qui privilégient également les zones urbaines. Les ASI s'investissent sur des zones ciblées et sur des durées très longues, souvent supérieures à 10 ans et dans le cadre de microprojets inférieurs à 50 000 euros pour la plupart. Les ASI de plus grande taille, malgré des moyens supérieurs ne diversifient pas davantage leurs zones d'intervention. Cet ancrage fort, s'il peut favoriser la compréhension des problématiques locales, interroge en revanche sur le degré de viabilité des projets. En effet, comment évaluer la pérennité des projets compte tenu de la durabilité des interventions ? Il y a ici un enjeu important pour les évaluations finales des projets.
- Les ASI interviennent essentiellement pour améliorer les services de base (éducation, santé) avec un focus particulier sur l'éducation (69% des ASI) dans une logique d'accès égalitaire et peu discriminante mais avec le risque d'un manque d'identification des enjeux liés à une analyse plus fine des bénéficiaires et des exclus. Par ailleurs, seule une petite minorité d'entre elles opère dans une logique de développement intégré en s'appuyant sur un maximum de leviers de développement. Ce cloisonnement limite les effets en terme de développement.

---

<sup>22</sup> Sur ce sujet, voir les recommandations proposées par Leyle D. et Laval M., « Le panorama des actions d'ECSI menées en France par les porteurs de microprojets », pour l'Agence des Micro Projets, La Guilde, juillet 2015



- Si l'activité privilégiée est la construction d'infrastructures de manière générale, on observe néanmoins que les ASI de plus grande taille accordent plus d'importance que les autres aux activités génératrices de ressources et au renforcement des capacités locales. Mais plus encore que la taille des ASI, c'est l'accès à l'appui et à la formation qui apparaît corrélé au choix d'activités prioritaires avec un gain de compétences perceptibles se traduisant par des efforts accrus sur les aspects d'accompagnement, indispensables pour produire de l'impact et en termes de pérennité. De ce point de vue, on souligne que les ASI au budget supérieur à 100 000 euros annuels réalisent les mêmes scores que les plus petites ASI de moins de 10 000 euros annuels en matière d'appui et formation.
- La contrepartie de l'ancrage fort des ASI sur des zones limitées est un degré élevé d'isolement des projets/initiatives sur le terrain. Les ASI concentrent leurs actions à un niveau très localisé sur une zone limitée avec des partenaires fidèles et sans inter relation avec le contexte plus global pourtant influent et porteur de ressources variées (compétences, informations, mutualisations, etc.). Ainsi, si l'isolement présupposé des ASI ne se vérifie pas en France, il est en revanche perceptible sur le terrain des projets.

Des dispositifs de capitalisation et d'échanges concernant les zones géographiques privilégiées peuvent apparaître pertinents dans une logique de mutualisation. L'Observatoire de l'AMP offre un espace propice à ce type d'exercice, à l'image des réflexions thématiques déjà organisées. Les évaluations finales externes sont à encourager car elles permettent d'avoir une vision plus approfondie de l'impact et de la pérennité des réalisations et sont autant d'occasions pour accompagner très concrètement les ASI et les amener à opérer les changements de méthodes appropriés. Les évaluations réalisées par l'équipe de l'AMP offrent des opportunités en la matière pour reconsidérer avec les ASI bénéficiaires certains choix méthodologiques et mettre en évidence les enjeux et les ressources locales disponibles. Ces aspects sont à valoriser. Enfin, les formations et l'accompagnement sont des occasions favorables pour reconsidérer les méthodes d'intervention. Ces dispositifs ont un impact visible et méritent d'être soutenus et développés, notamment pour atteindre les ASI qui en sont encore éloignées. Un effort d'information pourrait être fait auprès des collectivités locales qui apparaissent comme des relais importants.

➤ **Les enjeux de l'aide au développement semblent bien assimilés mais des problèmes de méthodes sont perceptibles.**

- Malgré une conscience évidente de l'importance que revêt l'identification préalable, et malgré un effort certain pour rencontrer les parties prenantes localement, on peut s'interroger sur la méthode avec laquelle les ASI abordent ce travail et si une analyse systématique est réalisée. Le constat est identique s'agissant de la méthode employée dans la mise en œuvre des partenariats.
- Fortement ancrées dans les zones d'intervention, on perçoit une tendance à privilégier les relations interpersonnelles au détriment d'analyses socio-économiques et culturelles systématiques. Les relations humaines, construites au fil du temps, l'emportent sur la méthode.
- Sur ces aspects, on observe que l'appui et la formation influencent peu les résultats.



- S'agissant des grands enjeux environnementaux et liés au genre, une marge d'amélioration importante existe. En effet, les ASI se contentent le plus souvent de limiter les effets négatifs de leurs actions sur l'environnement et leur compréhension du genre reste encore trop centré sur les besoins pratiques des femmes. Sur ces questions, si la taille n'est pas influente, on observe, en revanche que pour ce qui concerne le « genre » de vraies différences apparaissent lorsqu'on intègre la dimension « appui et formation ».

Un renforcement des compétences en matière d'identification et de diagnostics socio-économiques, environnementaux et culturels apparaît comme un besoin important des ASI. Cette montée en compétence peut s'appuyer sur plusieurs leviers :

- Renforcer les formations sur ces aspects, et tout particulièrement s'agissant des dimensions interculturelles, car malgré l'expérience importante des acteurs, ces dernières ne sont pas toujours bien appréhendées. Des formations à l'interculturalité existent, qui permettent d'aller au delà des simples constats pour proposer des clés de lecture utiles pour dépasser certaines difficultés. S'agissant du « genre », l'étude révèle de vrais besoins d'amélioration, mais l'AMP et les RRMA ont d'ores et déjà initié des formations en la matière.
  - Encourager le recours à des acteurs compétents sur ces questions pour accompagner les ASI. Cet accompagnement peut s'organiser en amont ou sur le terrain dans une logique mutualisée d'appropriation de la méthode par plusieurs ASI. Plusieurs catégories d'acteurs sont envisageables selon les ressources disponibles : les réseaux locaux au niveau des départements et/ou des villes, des bureaux d'études en France ou localement, des laboratoires de recherche, des associations spécialisées, etc.
- **Les ASI focalisent leur attention et leur énergie sur les aspects liés à la recherche de financement quand d'autres besoins demeurent**
- Les ASI accordent une place essentielle aux questions de financement pour lesquelles elles déploient une énergie importante et avec un certain succès. On peut noter le caractère très limité du nombre d'acteurs institutionnels sollicités : les collectivités locales pour les subventions publiques et les fondations et l'AMP pour le financement privé. Les appels à dons, et l'organisation d'événements festifs et commerciaux, activités fortement chronophages, concernent plus de 80% d'ASI.
  - Quand on interroge les ASI sur leurs pratiques et leurs difficultés sur le terrain, d'autres carences sont cependant perceptibles qui ne concernent pas le financement mais plutôt des aspects de méthode, notamment les diagnostics et les études préalables. Un renforcement sur ces aspects devrait les aider à répondre à leurs difficultés à trouver des partenaires fiables et compétents, à impliquer les autorités locales et à organiser le suivi de leurs projets.



- Proposer des dispositifs de financements adaptés à ces acteurs apparaît une voie à privilégier, à l'image de ce que proposent l'AMP et certaines fondations. De tels dispositifs permettent de répondre à cette préoccupation tout en focalisant davantage l'intérêt des bénéficiaires sur d'autres aspects plus qualitatifs et dans une logique équilibrée entre niveau d'exigence et opérationnalité. Par ailleurs, dans la mesure où 86% des ASI n'ont recours à aucun personnel autre que bénévole, on pourrait aussi imaginer un renforcement de ce point de vue, en aidant les ASI à accéder à des compétences externes, par exemple via les missions de services civiques.

S'agissant des collectivités locales, l'étude révèle qu'elles sont des partenaires financiers importants des ASI. Il pourrait être pertinent pour l'AMP d'améliorer sa visibilité auprès des collectivités locales dans un souci de partage et de mutualisation. Par ailleurs, cela peut être utile pour atteindre les ASI les plus éloignées de l'AMP. L'articulation avec les RRMA est essentielle de ce point de vue.

Une différence importante est à considérer entre les différentes modalités de financement choisies par les ASI. L'organisation d'évènements, de ventes, les appels à dons, si elles sont des activités chronophages présentent en revanche l'avantage de la flexibilité et de l'immédiateté. Les fonds ainsi obtenus sont mobilisables instantanément et le reporting est moins exigeant comparé aux subventions. Elles ont, en outre une composante relationnelle non négligeable. Ainsi, s'agissant des modalités de soutien financier proposées, il semble essentiel de préserver l'équilibre entre niveau d'exigence et opérationnalité comme l'évoque l'évaluation finale de 2015. Dès lors, on pourrait imaginer des dispositifs innovants qui intègrent les besoins et spécificités de ces acteurs pour leur permettre tout à la fois d'améliorer leurs pratiques et de mener leurs projets solidaires. La prise en charge - en amont des projets - d'un accompagnement et d'une expertise semble être une voie à envisager. Par exemple, l'AMP pourrait prendre en charge des missions d'identification-conception, soit en utilisant ses propres ressources humaines soit en finançant des compétences externes (sur le même mode que pour les évaluations finales).

## Eléments de bibliographie

Archambault E. et Tchernonog, « *Quelques repères sur les associations en France aujourd'hui* », Centre d'Economie de la Sorbonne, CNRS - Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Bazin C. et Malet J., « *La France bénévole 2016* », Recherches et Solidarités, juin 2016

France Bénévolat, « *La situation du bénévolat en France en 2013* », avec le soutien du Ministère des sports de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative, du Crédit Mutuel, de Recherches & Solidarités, et de l'IFOP

Grayel Y. et Escudie V., « *Evaluation finale externe du programme 'Agence des Micro-Projets' 2013-2015* », Association LED, Aout 2015, pour la Guilde et l'AFD

Lechevallier Y. et Boitière A., « *Etude concernant le soutien des collectivités françaises aux associations de solidarité internationale au cours de l'année 2013* », Coop Dec Conseil, mai 2014.

Leyle D. et Laval M., « *Le panorama des actions d'ECSI menées en France par les porteurs de microprojets* », pour l'Agence des Micro-Projets, La Guilde, juillet 2015

Reynaert L. et d'Isanto A., « *Neuf associations sur dix fonctionnent sans salarié* » Insee Première n° 1587, mars 2016

REDDSO, « *Rapport de capitalisation* » du projet européen, piloté par le RESACOOOP pour la Région Rhône-Alpes. <https://reddso.wordpress.com/2016/02/29/publications-finales-du-projet-reddso/>

Tchernonog V., « *Les associations entre crise et mutations. Les grandes évolutions* », ADDES, Fondation du Crédit Coopératif, 2013

Tchernonog V. « *Le paysage associatif français- Mesures et évolutions* », deuxième édition, Dalloz Juris associations, Paris, 2013

## ANNEXE – Questionnaire d'enquête (plateforme Typeform)

Champs d'analyse	Questions
<p><b>Questions préalables</b> (<i>vérification de l'inscription de l'ASI dans le champ couvert par l'étude</i>)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Votre association est une association de droit français</li> <li>• Votre association mène des projets d'aide au développement sur le terrain à l'international</li> <li>• Vos ressources annuelles sont inférieures à 250 000 euros</li> <li>• Vous avez au moins un projet à l'international en cours de réalisation ou de planification</li> <li>• Le montant global de chacun de vos projets n'excède pas 150 000 euros</li> </ul>
<p><b>L'Association</b></p>	<p><b>1. Dans quelle région de France se situe le siège de votre association ?</b></p> <p><b>2. Quel est le budget annuel (2015) de votre association ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ &lt; 10 000 euros</li> <li>○ compris entre 10 000 et 49 000 euros</li> <li>○ compris entre 50 000 et 99 000 euros</li> <li>○ compris entre 100 000 et 250 000 euros</li> </ul>
<p><b>Profil des adhérents</b></p>	<p><b>3. Combien d'adhérents votre association compte-t-elle ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ &lt; 10</li> <li>○ compris entre 10 et 50</li> <li>○ Plus de 50</li> </ul> <p><b>4. Parmi ces adhérents combien sont actifs ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ &lt; 5</li> <li>○ compris entre 5 et 10</li> <li>○ &gt; 10</li> </ul> <p><b>5. Quelle part des adhérents a moins de 60 ans ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ &lt;10%</li> <li>○ comprise entre 10% et 50%</li> <li>○ &gt;50%</li> </ul> <p><b>6. Quelle part des adhérents a moins de 30 ans ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ &lt;10%</li> <li>○ comprise entre 10% et 50%</li> <li>○ &gt;50%</li> </ul> <p><b>7. Quelle place occupent les hommes et les femmes dans votre association ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Les hommes sont majoritaires</li> <li>○ La répartition est équilibrée</li> <li>○ Les femmes sont majoritaires</li> <li>○ La présidence est assurée par un homme</li> <li>○ La présidence est assurée par une femme</li> </ul> <p><b>8. Votre association est-elle membre d'un collectif, d'une plateforme, d'un réseau ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Oui, au niveau régional</li> <li>○ Oui, au niveau local</li> <li>○ Oui, au niveau national</li> <li>○ Non</li> </ul> <p><b>9. Votre association intervient-elle dans le cadre d'un jumelage, d'une coopération décentralisée?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Oui, au niveau communal</li> <li>○ Oui, au niveau régional</li> <li>○ Oui, au niveau départemental</li> <li>○ Non</li> </ul>



<p style="text-align: center;"><b>Fonctionnement</b></p>	<p><b>10. Indépendamment des bénévoles, de quel personnel dispose votre association en France ? :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li><input type="radio"/> <i>Aucun personnel en dehors des bénévoles</i></li><li><input type="radio"/> <i>Salarié</i></li><li><input type="radio"/> <i>Personne en service civique</i></li><li><input type="radio"/> <i>Stagiaire</i></li></ul> <p><b>11. Quels supports de communication utilisez-vous ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li><input type="radio"/> <i>Aucun support</i></li><li><input type="radio"/> <i>Site internet</i></li><li><input type="radio"/> <i>Page Facebook, compte tweeter, etc.</i></li><li><input type="radio"/> <i>Plaquette et autres supports papiers</i></li><li><input type="radio"/> <i>Newsletter</i></li><li><input type="radio"/> <i>Autres à préciser</i></li></ul> <p><b>12. Comment financez-vous vos frais de fonctionnement ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li><input type="radio"/> <i>Ils sont pris en charge directement par les membres de l'association</i></li><li><input type="radio"/> <i>Nous utilisons une partie fonds propres et/ou des subventions</i></li><li><input type="radio"/> <i>Nous avons une subvention de fonctionnement</i></li></ul>
<p style="text-align: center;"><b>Projets de solidarité internationale</b></p>	<p><b>13. Votre association intervient-elle ou est-elle intervenue dans des situations d'urgence ou de post-urgence ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li><input type="radio"/> <i>Oui</i></li><li><input type="radio"/> <i>Non</i></li></ul> <p><b>14. A quel niveau intervenez-vous ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li><input type="radio"/> <i>Village, commune, quartier</i></li><li><input type="radio"/> <i>Ville, métropole</i></li><li><input type="radio"/> <i>Département, province</i></li><li><input type="radio"/> <i>Région</i></li><li><input type="radio"/> <i>Pays</i></li><li><input type="radio"/> <i>Parc national</i></li><li><input type="radio"/> <i>Zone transfrontalière</i></li><li><input type="radio"/> <i>Camp de réfugiés</i></li><li><input type="radio"/> <i>Autres</i></li></ul> <p><b>15. Quels secteurs privilégiez-vous?</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li><input type="radio"/> <i>Action sociale</i></li><li><input type="radio"/> <i>Agriculture</i></li><li><input type="radio"/> <i>Développement économique et entrepreneuriat</i></li><li><input type="radio"/> <i>Développement urbain</i></li><li><input type="radio"/> <i>Droits humains</i></li><li><input type="radio"/> <i>Education</i></li><li><input type="radio"/> <i>Santé</i></li><li><input type="radio"/> <i>Energie</i></li><li><input type="radio"/> <i>Eau, hygiène et assainissement</i></li><li><input type="radio"/> <i>Environnement</i></li><li><input type="radio"/> <i>Culture et patrimoine</i></li><li><input type="radio"/> <i>Dans un objectif de développement intégré, nous agissons sur un maximum de secteurs</i></li></ul> <p><b>16. Votre association est-elle une organisation de solidarité internationale issue des migrations (OSIM) ?</b></p> <p><b>17. Votre association est-elle une association d'étudiants ?</b></p> <p><b>18. Quelles les cibles privilégiées de vos actions?</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li><input type="radio"/> <i>Les jeunes</i></li><li><input type="radio"/> <i>Les enfants</i></li></ul>



	<ul style="list-style-type: none"><li>○ <i>Les femmes</i></li><li>○ <i>Les personnes âgées</i></li><li>○ <i>Les personnes handicapées</i></li><li>○ <i>Les minorités</i></li><li>○ <i>Les personnes déplacées</i></li><li>○ <i>Sans distinction, toutes les catégories de population</i></li></ul> <p><b>19. En moyenne, votre implication sur une zone s'inscrit dans quelle durée?</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>○ <i>Nous nous investissons dans une zone sur des durées très longues (&gt;10 ans)</i></li><li>○ <i>Nous nous investissons dans une zone sur des durées longues (&gt;5 ans)</i></li><li>○ <i>Quand nous intervenons sur une zone, c'est en général pour une durée comprise entre 1 et 5 ans</i></li><li>○ <i>Nous menons de petits projets ponctuels et nous ne restons jamais plus d'une année sur une même zone</i></li></ul> <p><b>20. Quel budget annuel total (fonds propres et subventions) consacrez-vous à votre (vos) projets ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>○ <i>&lt; 5 000 euros</i></li><li>○ <i>compris entre 5 000 et 10 000 euros</i></li><li>○ <i>compris entre 10 000 et 50 000 euros</i></li><li>○ <i>compris entre 50 000 et 150 000 euros</i></li></ul> <p><b>21. Quels sont vos partenaires privilégiés sur le terrain ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>○ <i>Groupements et associations villageoises</i></li><li>○ <i>Associations locales</i></li><li>○ <i>Coopératives</i></li><li>○ <i>Autorités locales</i></li><li>○ <i>Entreprises locales</i></li><li>○ <i>Agences et services techniques de l'état</i></li><li>○ <i>Individus isolés (enseignant, infirmier, personne ressource, etc.)</i></li><li>○ <i>ONG</i></li></ul> <p><b>22. Comment organisez-vous la phase d'Identification/ conception du projet :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>○ <i>Vous n'en faites pas, vous n'en voyez pas la nécessité</i></li><li>○ <i>Vous aimeriez mais vous ne le faites pas</i></li><li>○ <i>Vous demandez des devis, prenez des renseignements et vous avancez</i></li><li>○ <i>Vous prenez le temps d'organiser des rencontres avec les différentes parties prenantes, vous allez voir des entreprises, vous prenez un maximum d'informations avant de planifier vos projets</i></li><li>○ <i>Vous confiez ce travail à vos partenaires</i></li><li>○ <i>Vous confiez ce travail à des spécialistes</i></li></ul> <p><b>23. Un de vos projets a-t-il déjà été évalué ?</b></p> <p><b>24. Votre association a-t-elle recours à des services extérieurs pour des expertises particulières?</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>○ <i>Réalisation de diagnostics socio-économiques et/ou culturels</i></li><li>○ <i>Etudes techniques</i></li><li>○ <i>Formation des bénéficiaires</i></li><li>○ <i>Evaluation</i></li><li>○ <i>Autres, à préciser</i></li></ul>
<p><b>Education à la citoyenneté et à la Solidarité</b></p>	<p><b>25. Votre association participe-t-elle à des événements solidaires ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>○ <i>Semaine de la solidarité internationale</i></li><li>○ <i>Assises de la solidarité internationale de ma région</i></li><li>○ <i>Salon des solidarités</i></li></ul>



<b>Internationale</b>	<ul style="list-style-type: none"><li><input type="radio"/> <i>Campagne AlimenTerre</i></li><li><input type="radio"/> <i>Forum Convergences</i></li><li><input type="radio"/> <i>Autre à préciser</i></li><li><input type="radio"/> <i>Non aucun</i></li></ul> <p><b>26. Indépendamment de ces évènements, menez-vous des actions d'information, de sensibilisation, d'éducation à la citoyenneté?</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li><input type="radio"/> <i>Oui auprès du Grand public sans distinction</i></li><li><input type="radio"/> <i>Oui, auprès des jeunes</i></li><li><input type="radio"/> <i>Oui, auprès des élus</i></li><li><input type="radio"/> <i>Oui, auprès des séniors</i></li><li><input type="radio"/> <i>Autres à préciser</i></li><li><input type="radio"/> <i>Non</i></li></ul> <p><b>27. Quelle est la nature des interventions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li><input type="radio"/> <i>Ponctuelles, en fonction de nos disponibilités, des opportunités et des demandes</i></li><li><input type="radio"/> <i>Projets construits et suivis</i></li><li><input type="radio"/> <i>Dans le cadre de dispositifs mis en place par les collectivités</i></li></ul> <p><b>28. Pour quelles raisons menez-vous ce type d'actions?</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li><input type="radio"/> <i>Partager notre expérience</i></li><li><input type="radio"/> <i>Informier et sensibiliser</i></li><li><input type="radio"/> <i>Modifier les représentations</i></li><li><input type="radio"/> <i>Changer les comportements</i></li><li><input type="radio"/> <i>Lever des fonds</i></li><li><input type="radio"/> <i>Recruter des bénévoles</i></li></ul> <p><b>29. Quel budget annuel consacrez-vous à ces actions ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li><input type="radio"/> <i>&lt; 500 euros</i></li><li><input type="radio"/> <i>compris entre 500 et 1000 euros</i></li><li><input type="radio"/> <i>&gt; 1000 euros</i></li></ul>
<b>Appui et financement</b>	<p><b>30. Des membres de votre association ont-ils bénéficié de formations auprès des structures d'appui spécialisées?</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li><input type="radio"/> <i>Non</i></li><li><input type="radio"/> <i>Oui, auprès de l'Agence des Micro-Projets</i></li><li><input type="radio"/> <i>Oui, auprès d'un Réseau Régional (RRMA ou autre)</i></li><li><input type="radio"/> <i>Oui, auprès du FORIM, COSIM ou FOSIM</i></li></ul> <p><b>31. Quelles formations ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li><input type="radio"/> <i>Montage et gestion de projets</i></li><li><input type="radio"/> <i>Budget et recherche de financements</i></li><li><input type="radio"/> <i>Suivi/évaluation</i></li><li><input type="radio"/> <i>Communication</i></li><li><input type="radio"/> <i>Formations techniques (eau, énergie, etc.)</i></li><li><input type="radio"/> <i>Thématique « genre »</i></li></ul> <p><b>32. Votre association bénéficie-t-elle (ou a t-elle bénéficié) d'un appui pour mener à bien ses projets d'aide au développement ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li><input type="radio"/> <i>Non</i></li><li><input type="radio"/> <i>Oui, auprès de l'Agence des micro-Projets</i></li><li><input type="radio"/> <i>Oui, auprès d'un Réseau Régional (RRMA ou autre)</i></li><li><input type="radio"/> <i>Oui, auprès du FORIM, COSIM ou FOSIM</i></li><li><input type="radio"/> <i>Autre à préciser</i></li></ul> <p><b>33. Sinon, pourquoi ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li><input type="radio"/> <i>Nous n'en avons pas besoin</i></li><li><input type="radio"/> <i>Nous ne les connaissons pas</i></li><li><input type="radio"/> <i>Ce sont des ressources inaccessibles (trop loin, pas le temps, etc.)</i></li></ul>



	<ul style="list-style-type: none"><li>○ <i>Nous les avons sollicité mais ils n'ont pas répondu à nos attentes</i></li></ul> <p><b>34. Votre association s'appuie-t-elle sur des ressources et des compétences externes pour mener ses projets d'ECSI?</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>○ <i>Oui, des structures spécialisées (Ritimo, Educasol, etc.)</i></li><li>○ <i>Oui, une collectivité locale</i></li><li>○ <i>Oui, un Réseau Régional Multi Acteurs</i></li><li>○ <i>Non</i></li><li>○ <i>Autre à préciser</i></li></ul> <p><b>35. Avez-vous déjà déposé une ou plusieurs demandes de subvention auprès des organisations suivantes ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>○ <i>Agence des Micro-Projets</i></li><li>○ <i>PRA/OSIM</i></li><li>○ <i>Conseil départemental/général</i></li><li>○ <i>Conseil régional</i></li><li>○ <i>Fondations</i></li><li>○ <i>Associations</i></li><li>○ <i>Agences de l'eau</i></li><li>○ <i>Plateformes de financement participatif</i></li><li>○ <i>Dispositifs spécifiques (1% eau, énergie, déchets)</i></li><li>○ <i>Autres à préciser</i></li><li>○ <i>Non, jamais</i></li></ul> <p><b>36. Sinon pourquoi :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>○ <i>Nous ne connaissons pas ces organismes/dispositifs</i></li><li>○ <i>Nous n'avons pas les compétences requises</i></li><li>○ <i>Les dossiers sont trop lourds par rapport aux sommes nécessaires</i></li></ul> <p><b>37. Avez-vous obtenus les subventions sollicitées ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>✓ <i>Jamais</i></li><li>✓ <i>Parfois</i></li><li>✓ <i>Dès la première demande</i></li><li>✓ <i>Après plusieurs tentatives</i></li><li>✓ <i>Après avoir été accompagné</i></li></ul> <p><b>38. Votre association fait-elle appel à dons?</b></p> <p><b>39. Votre association organise-t-elle des évènements lui permettant de financer ses projets (ventes, animations festives, etc.)?</b></p>
<p><b>Besoins et attentes</b></p>	<p><b>40. Quels sont les principaux besoins de votre association ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>○ <i>Recruter des bénévoles actifs</i></li><li>○ <i>Trouver des fonds</i></li><li>○ <i>Améliorer les compétences</i></li><li>○ <i>Recruter du personnel permanent (salarie, service civique, etc.)</i></li><li>○ <i>Mieux structurer l'association</i></li><li>○ <i>Rencontrer d'autres associations de solidarité internationale</i></li><li>○ <i>Autres</i></li></ul> <p><b>41. Si vous deviez prioriser ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>○ <i>Recruter des bénévoles</i></li><li>○ <i>Trouver des fonds</i></li><li>○ <i>Améliorer les compétences</i></li><li>○ <i>Recruter du personnel permanent (salarie, service civique, etc.)</i></li><li>○ <i>Mieux structurer l'association</i></li><li>○ <i>Rencontrer d'autres associations de solidarité internationale</i></li><li>○ <i>Autres</i></li></ul>



	<p><b>42. Quelles sont les modalités les plus utiles pour répondre à ces besoins?</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>○ <i>Rencontrer d'autres associations</i></li><li>○ <i>Participer à des formations</i></li><li>○ <i>Consulter des fiches pratiques, des bases de ressources documentaires</i></li><li>○ <i>Un accompagnement personnalisé</i></li><li>○ <i>Autre</i></li></ul> <p><b>43. Si vous deviez n'en choisir qu'une</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>○ <i>Rencontrer les autres associations</i></li><li>○ <i>Participer à des formations</i></li><li>○ <i>Consulter des fiches pratiques, des bases de ressources</i></li><li>○ <i>Un accompagnement personnalisé</i></li><li>○ <i>Autre</i></li></ul> <p><b>44. Sur le terrain, quelles sont vos principales difficultés ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>○ <i>Le suivi / évaluation</i></li><li>○ <i>Trouver des partenaires fiables et compétents</i></li><li>○ <i>Bien identifier les bénéficiaires/exclus</i></li><li>○ <i>Impliquer les populations locales</i></li><li>○ <i>Impliquer les autorités locales</i></li><li>○ <i>Mieux appréhender les différences culturelles et religieuses</i></li><li>○ <i>Les conditions matérielles précaires</i></li><li>○ <i>Autres</i></li></ul> <p><b>45. Sur le terrain, quelles sont vos principales réussites et sources de satisfaction ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>○ <i>Avoir organisé un système de suivi / évaluation efficace</i></li><li>○ <i>Avoir trouvé des partenaires fiables et compétents</i></li><li>○ <i>Réussir à maximiser le nombre de bénéficiaires</i></li><li>○ <i>L'implication des populations</i></li><li>○ <i>L'implication des élus</i></li><li>○ <i>La pérennité de nos actions</i></li><li>○ <i>L'expérience interculturelle et les changements dans nos représentations</i></li><li>○ <i>L'expérience des conditions matérielles précaires</i></li><li>○ <i>Autres</i></li></ul>
<p><b>Les enjeux de la solidarité internationale</b></p>	<p><b>46. Quelle prise en compte du genre dans vos actions ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>○ <i>Les bénéficiaires de notre (nos) projet(s) sont majoritairement des femmes</i></li><li>○ <i>Nous développons des activités destinées aux femmes pour renforcer leur pouvoir économique</i></li><li>○ <i>Nous faisons des diagnostics orientés « genre » pour bien identifier les enjeux et les leviers d'action</i></li><li>○ <i>Nous consacrons d'importants efforts pour organiser/renforcer la parité dans les instances décisionnaires et de gestion</i></li><li>○ <i>Nous aimerions mais nous ne sommes pas compétents</i></li><li>○ <i>Les rapports hommes/femmes sont culturels et nous ne nous sentons pas légitimes sur ces questions</i></li></ul> <p><b>47. Quelle prise en compte de l'environnement dans vos projets et votre association ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>○ <i>Ce n'est pas une priorité</i></li><li>○ <i>Dans la mesure du possible nous limitons l'impact de nos actions sur l'environnement (énergie renouvelable, matériaux locaux et naturels, etc.)</i></li><li>○ <i>Nous menons des actions spécifiques (reboisement, agro écologie, pêche durable, etc.)</i></li></ul>



	<ul style="list-style-type: none"><li>○ <i>Nos projets sont des projets destinés à la protection de l'environnement</i></li></ul> <p><b>48. Quels types d'actions menez-vous dans vos projets sur le terrain?</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>○ <i>Envoi de matériel</i></li><li>○ <i>Construction d'infrastructures communautaires (écoles, centres de soin, centrales électriques, pompage, latrines, barrages, etc.)</i></li><li>○ <i>Appui et accompagnement pour renforcer les compétences locales</i></li><li>○ <i>Développement d'activités génératrices de ressources</i></li><li>○ <i>Défense des droits humains</i></li><li>○ <i>Introduction d'innovations (agricoles, énergétiques, organisationnelles, etc.)</i></li><li>○ <i>Expertise technique</i></li><li>○ <i>Autres à préciser</i></li></ul> <p><b>49. Nature des relations avec les partenaires locaux</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>○ <i>Vous financez un/des acteur(s) pour qu'il(s) exécute(nt) certaines actions ponctuelles</i></li><li>○ <i>Vous vous appuyez sur un/des partenaires de longue date pour la mise en œuvre et le suivi de votre(vos) projet(s)</i></li><li>○ <i>Vous avez construit une stratégie partenariale après consultation de l'ensemble des parties prenantes</i></li><li>○ <i>Vous visez un objectif de renforcement des capacités techniques et/ou financières de vos partenaires</i></li><li>○ <i>Vous visez un objectif de renforcement organisationnel de vos partenaires</i></li><li>○ <i>Un partenariat solide c'est la garantie de pérenniser vos actions</i></li><li>○ <i>Sur le terrain, il faut être efficace et agir, ces questions ne sont pas prioritaires</i></li></ul>
--	---